



PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE

L'UDPS porte
son choix sur Félix
Tshisekedi

Félix Tshisekedi

En vue de mettre l'UDPS en ordre de bataille électorale, le parti historique de l'opposition congolaise a investi, samedi, lors de son congrès, Félix Tshisekedi candidat à l'élection présidentielle du 23 décembre prochain. « *Le congrès extraordinaire du parti invite, par conséquent, tous les membres du parti à se mobiliser pour soutenir notre candidat à l'élection présidentielle tant moralement, matériellement que financièrement et de l'accompagner (...)* », a déclaré Peter Kazadi, rapporteur du congrès lisant les résolutions de ces assises.

Le congrès a aussi plébiscité Félix Tshisekedi à la présidence de l'UDPS pour un mandat de cinq ans en remplacement du fondateur, son père Etienne, décédé à Bruxelles le 1er février 2017.

Page 3

STATISTIQUES DE LA MONUSCO

300 enfants
« directement » affectés
par les violences
en trois semaines



Des enfants congolais

Plus de trois cents enfants ont été directement affectés par des violences en République démocratique du Congo sur une période de trois semaines, a annoncé jeudi dernier la mission de l'ONU au Congo (Monusco) dans un compte-rendu. Ces violences, en cours dans la région du Kasai (centre), dans l'Ituri (nord-est) et dans les deux provinces du

Kivu (est) « *représentent une augmentation de 57% en comparaison au mois de février 2018* », à en croire la source.

L'augmentation enregistrée s'explique notamment par l'explosion des violences meurtrières entre les agriculteurs lendu et les éleveurs hema, dans la province de l'Ituri (nord-est), selon la Monusco.

Page 4

DISPARITION

Décès à Bruxelles d'André
Boboliko Lokonga

Pour l'heure, les causes du décès de ce vieux routier de la politique congolaise ne sont pas encore élucidées, mais tout ce qu'on sait est que le sénateur (83 ans) accusait ces derniers mois des ennuis de santé qui ont précipité son évacuation à l'étranger.

Il a finalement tiré sa révérence le 30 mars 2018, aux petites heures du matin à son domicile à Bruxelles. Syndicaliste des premières heures, cet ancien dignitaire de la deuxième République justifie d'un cursus politique exceptionnel. Il a présidé le Conseil législatif avant d'être promu Premier commissaire d'État de l'ex-Zaïre du 6 mars 1979 au 29 août 1980. La mort l'a



André Boboliko Lokonga

surpris alors qu'il prestait au Sénat issu des élections de 200 .

Page 5

AUGMENTATION DU PRIX DE PAIN

Bras de fer entre le ministre Kapika
et le responsable de « Pain victoire »

Le ministre de l'Économie, Joseph Kapika, a traduit en justice le 29 mars le responsable de l'usine de panification « Pain victoire » à qui il reproche d'avoir ignoré sa décision de surseoir à l'augmentation du prix des pains. « *Je l'ai mis à la disposition des officiers de police judiciaire qui pourront l'envoyer au Parquet après interrogatoire* », a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec les opérateurs du secteur, estimant que le Libanais Assi Saheh avait revu ses prix à la hausse de manière unilatérale et au mépris de la loi.



L'enseigne de l'usine Pain Victoire à Kinshasa

Le ministre n'a pas manqué de menacer les autres opérateurs qui ne vont pas observer sa décision tout en promettant de leur faire « *subir la rigueur de la loi* ».

Page 3

OUVERTURE DE L'INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE MOÏSE KATUMBI

Le procureur général de la République appelé à abandonner les poursuites

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) estime que l'action engagée contre l'ex-gouverneur du Katanga serait fondamentalement contraire à la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la République démocratique du Congo (RDC).

L'Acaj a jugé les poursuites engagées par le procureur général de la République (PGR) fondamentalement contraires à la résolution 2409 du Conseil de sécurité des Nations unies. Aussi exhorte-t-elle ce haut magistrat congolais à surseoir à son action contre l'ancien gouverneur du Katanga et candidat déclaré à l'élection présidentielle programmée pour le 23 décembre en RDC.

Dans une déclaration du 30 mars, l'Acaj condamne le harcèlement judiciaire dont « l'opposant Moïse Katumbi est victime pour avoir quitté la majorité présidentielle (MP) et affirmé ses ambitions de briguer la magistrature suprême ». Pour cette ONG, ce qu'elle qualifie de harcèlement serait en violation de l'Accord politique global du 31 décembre 2016. Ainsi, l'Acaj appelle le PGR à « ne pas mêler la justice aux stratégies de la MP qui visent l'élimination des candidats d'envergure importante tel que Moïse Katumbi, pour ainsi se mettre à l'abri des sanctions internationales ».

Deux poids, deux mesures

L'Acaj fait constater que de 2006 à 2015, lorsque Moïse Katumbi était président fédéral du PPRD et gouverneur de la province du Katanga, il était considéré par le pouvoir comme Congolais à 100%, meilleur gouverneur et champion de la bonne gouvernance. Curieusement, a-t-elle noté, depuis qu'il a quitté la MP et rejoint l'opposition, il est devenu un homme à abattre par le pouvoir et ce, par tous les moyens y compris politico-judiciaires. LONG a cité, pour soutenir son argumentaire, le cas des affaires « d'expropriation d'immeuble d'un sujet grec Stoupis », de « recrutement de six cents mercenaires » et de « l'usage de la nationalité italienne ».

Mais l'Acaj, qui affirme détenir des informations établissant que plusieurs autres



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba

personnes occupant des fonctions au sein du gouvernement, du parlement, dans la diplomatie ou autres détiennent des nationalités étrangères contre lesquelles aucune information judiciaire n'a été ouverte, a aussi demandé au PGR d'expliquer aux Congolais pourquoi il n'a jamais ouvert d'information judiciaire lorsqu'en février 2007, l'Assemblée nationale votait un « moratoire » pour permettre à certaines personnes de conserver la nationalité étrangère pendant trois mois. « Et qu'avait-il fait lorsque le président Joseph Kabila avait nommé Samy Badibanga, le 17 novembre 2016, en qualité de Premier ministre alors qu'il détenait la nationalité belge ? », s'est enquis cette ONG.

L'association de défense des droits de l'Homme accuse aussi le PGR d'être plus préoccupé par des affaires à caractère politique concernant Moïse Katumbi, alors que des dossiers relatifs aux détournements de fonds publics n'ont jamais débouché sur des poursuites judiciaires quelconques de leurs auteurs et complices. LONG cite notamment les cas de la Ceni, la BGF Bank, le Fonds pour la promotion de l'industrie, la Direction générale des recettes de Kinshasa, la Gécamines, la SNCC, les Panama Papers, les recettes de vente des passeports biométriques, les spoliations de plusieurs immeubles de l'État à Kinshasa et dans plusieurs villes du pays.

Condamnant toute instrumentalisation

de la justice à des fins politiques comme dans le cas qui concerne Moïse Katumbi, l'Acaj pense que le PGR devrait abandonner ces poursuites en vue de signer la non-politisation et la non-instrumentalisation de la justice congolaise. Elle recommande, par ailleurs, à la représentante du secrétaire général de l'ONU et cheffe de la Monusco et au directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme d'informer le Conseil de sécurité sur les acteurs nationaux qui s'érigent en obstacle à la mise en œuvre des mesures de décriminalisation politique et au bon déroulement du processus électoral.

L'Acaj rappelle, cependant, que le 18 mars, le PGR avait demandé à la Cour suprême de justice de fixer une date d'audience pour juger Moïse Katumbi dans l'affaire « recrutement des mercenaires », alors que ce haut magistrat avait, le 27 mars, annoncé à la presse l'ouverture d'une information judiciaire contre l'ex-gouverneur du Katanga pour « faux et usage de faux » pour « avoir utilisé la nationalité congolaise ».

LONG a aussi noté, à ce sujet, que le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté, le 27 mars, la résolution 2409 (2018) qui, aux termes de son paragraphe trois, demande à toutes les parties prenantes en RDC, notamment le président Joseph Kabila, la MP et l'opposition, de mettre en œuvre sans délai l'Accord du 31 décembre 2016 en toute bonne foi et dans son intégralité, d'appliquer pleinement les mesures de décriminalisation, de libérer tous les prisonniers politiques, de mettre fin aux poursuites judiciaires injustifiées mentionnées dans l'accord... Pour l'Acaj, le Conseil de sécurité a agi en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations unies et que, par voie de conséquence, cette résolution a un caractère obligatoire et impératif et qu'elle s'impose non seulement à tous les États membres de l'ONU, mais aussi et surtout à tous les autres organes internes de la RDC dont le parquet général de la République.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE

Félix Tshisekedi, candidat potentiel de l'UDPS

Le parti historique de l'opposition congolaise a investi samedi, lors de son congrès, Félix Tshisekedi candidat au scrutin annoncé pour le 23 décembre en République démocratique du Congo, a constaté l'AFP.

« En vue de mettre l'UDPS en ordre de bataille, le congrès a décidé d'investir M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo candidat du parti à la présidence de la République », a déclaré le rapporteur du congrès, Me Peter Kazadi, au siège du parti à Kinshasa dans la nuit de vendredi à samedi. Le congrès a aussi plébiscité M. Tshisekedi à la présidence de l'UDPS (790 voix sur 803 votants, 98,38% des voix) en remplacement du fondateur, son père Étienne, décédé à Bruxelles le 1er février 2017. « Je suis convaincu que l'UDPS arrivera au pouvoir cette année pour redresser le pays », a déclaré M. Tshisekedi après ce vote à main levée. « Je serai le président qui va enfin permettre de réaliser le rêve des fondateurs. Je vous conduirais à la victoire cette année, s'il y a des élections », a-t-il ajouté.

Des élections déjà prévues fin 2017 ont été reportées au 23 décembre 2018 pour remplacer le président Joseph Kabila, dont le deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre 2016. Jusqu'à présent allié de M. Tshisekedi, l'opposant en exil Moïse Katumbi avait aussi fait acte de candidature en réunissant ses soutiens en Afrique du Sud, mi-mars. Richissime homme d'affaires, ex-proche du président Kabila, M. Katumbi ne peut cependant pas revenir en RDC où il risque la prison en raison d'une condamnation dans une affaire immobilière dont il conteste tout fondement.

Moïse Katumbi obtiendrait 24% des voix et Félix Tshisekedi 13%, d'après un sondage présenté vendredi par le Groupe d'études sur le Congo et le Bureau d'études, de recherches et de consulting international, tenu par des proches du porte-parole de Moïse Katumbi. Les sondeurs estiment que l'opposition doit « surmonter les différences internes et les égo » pour l'emporter dans le cadre d'une élection présidentielle à un tour. Créée en 1982 au plus fort de la dictature de l'ex-président Joseph-Désiré Mobutu, l'UDPS s'est opposée à tous les régimes successifs en RDC.

AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE POLITIQUE EN RDC

Le Conadé écrit au président Sassou N'Guesso

La formation politique de Moïse Moni Della sollicite du doyen de l'Afrique centrale son attention particulière pour éviter au pays de Lumumba un avenir sombre, à l'approche des élections générales prévues pour le 23 décembre.

Dans une correspondance du 29 mars dernier, le parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) félicite le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour son implication dans les différentes crises qui sévissent dans des pays africains, particulièrement en République démocratique du Congo (RDC), ainsi que pour la pacification « contre vents et marées » de son propre pays. Ce parti remercie également le président Denis Sassou N'Guesso pour avoir accordé l'asile à son président, Moïse Moni Della, alors membre de l'UDPS et représentant de cette formation politique au Congo-Brazza, pour lui avoir sauvé la vie, dans les années 1990, alors que sa tête était exigée par le feu président Mobutu. « Grâce à votre bienveillance, j'ai eu la vie sauve sans connaître le même sort que Pierre Mulele



Le président national de Conadé, Moïse Moni Della Idi/Adiac

», a reconnu Moni Della dans cette lettre qui porte sa signature. Il rappelle aussi certaines actions politiques menées à partir de Brazzaville dont le retour à l'ex-Zaire du patriarche Antoine Gizenga, etc.

Notant que Brazzaville reste le lieu de refuge par excellence pour les exilés politiques de la RDC, le Conadé se dit convaincu que le président du Congo-Brazza reste

l'une des personnalités les mieux indiquées pour cerner le problème dans ce pays, « eu égard à son expérience politique et diplomatique ».

Une situation nécessitant une attention particulière

Dans sa lettre, le parti Conadé rappelle que la RDC était en train de frôler une catastrophe humanitaire multiforme et multidimensionnelle. Pour ce parti et son président national, cette situation « mérite l'attention particulière du doyen de l'Afrique centrale » qu'est le président Sassou N'Guesso, dans la mesure où cette crise risque d'embraser plusieurs pays africains dont le Congo-Brazzaville.

Parmi les actions attendues du président Denis Sassou N'Guesso, Moïse Moni Della a noté l'appel au président de la RDC, Joseph Kabila, à accepter la mise en application in-

tégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre, plus précisément dans son volet lié à la décriminalisation politique (libération des prisonniers et retour des exilés politiques, cas de Moïse Katumbi, candidat président de la République pour la plate-forme Ensemble).

Disant respecter le choix du peuple du Congo-Brazzaville qui avait accepté de modifier sa Constitution à l'issue du dialogue tenu à Sibiti et qui avait trouvé par-là les solutions aux problèmes de son pays, Moïse Moni Della fait remarquer au président de ce pays frère et ami de la RDC que ce schéma n'est pas adapté aux réalités de la RDC, comme il l'avait également souligné dans une autre lettre qui lui était adressée en 2006. Relevant toutes ces réalités et les différents apports du président Sassou aux différentes crises qui ont sévi en RDC dans son histoire, Moïse Moni Della et son parti politique, qui pensent ainsi porter les aspirations de tout le peuple de la RDC, attendent donc une fois de plus de lui son apport pour éviter au pays de Lumumba cette direction catastrophique qui s'offre devant lui.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIE DE L'UDPS

Félix Tshisekedi succède à son défunt père

Proclamé vainqueur après un vote à main levée, le fils du « lider laximo » a obtenu 790 voix contre huit à son challenger Guy Bao, resté en lice après le désistement de deux autres candidats.



Félix Tshisekedi

Comme il fallait s'y attendre, Félix Tshisekedi a été élu président de l'Union pour le développement et le progrès social (UDPS), au terme du congrès extraordinaire de ce parti tenu du 30 au 31 mars à Kinshasa. C'est aux petites heures, soit à 2h 54 mn, que le verdict est tombé après le comptage des voix. Les congressistes avaient adopté le vote à main levée comme mode de scrutin et n'ont pas mis beaucoup de temps pour plébisciter le fils biologique du « lider laximo », Étienne Tshisekedi, décédé en février 2017 à Bruxelles. L'intéressé s'est tiré avec 790 voix contre 8 seulement à son challenger Guy Bao, le seul resté en lice après le désistement de David Mukuba et Paul Tshilumbu en faveur de Félix Tshisekedi. Au total, 994 délégués venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays ont pris part à ces assises mais seulement 803 ont effectivement participé au vote.

Grâce à ce plébiscite, Félix Tshisekedi devient le président démocratiquement élu de l'UDPS après le décès d'Étienne Tshisekedi qui en a incarné l'âme et l'esprit en se forgeant le statut d'opposant historique. Dans son mot de circonstance, Félix Tshisekedi a rendu hommage au secrétaire général du parti pour avoir tenu tête haute et dirigé cette formation

politique contre vents et marrées pendant la rude période marquée par le décès inopiné de son fondateur. Il a également salué la mémoire de son père qui reste « le symbole de la démocratie en RDC ».

À 55 ans, le nouveau président de l'UDPS entend bien se prévaloir de son patronyme pour briguer la magistrature suprême lors de la prochaine présidentielle. Il a, d'ailleurs, été investi par le congrès en qualité de candidat de l'UDPS à la présidence de la République. Félix Tshisekedi devra batailler ferme pour confirmer le choix porté sur sa personne, en essayant de fédérer toutes les forces politiques de l'opposition en vue de la présentation d'une candidature unique à la présidentielle. Ce qui n'est pas facile, au regard des ambitions qui fusent de partout dont celle de son alter égo, Moïse Katumbi, qui, aujourd'hui, trône à la tête de la plate-forme électorale « Ensemble » pour le changement. L'autre front qui attend le nouveau président de l'UDPS est celui de la récupération du label « UDPS », parti créé en 1982 et aujourd'hui écartelé entre trois branches dont celle de l'actuel Premier ministre, Bruno Tshibala. Chacune de ces branches se revendique d'une certaine légitimité, enclenchant de fait une bataille juridique qui risque de compromettre les chances de ce parti à jouer les premiers rôles dans l'opposition, en prévision des prochains scrutins. Les hostilités ont, d'ailleurs, été déjà déclenchées entre Jean Marc Kabund et Tharcisse Loseke, respectivement secrétaire général de l'UDPS/Limete et président délégué de l'UDPS/Tshibala.

Tous les représentants des partis de l'opposition venus soutenir l'UDPS dans cet exercice démocratique ont reconnu en Félix Tshisekedi les qualités de meneur d'hommes, tout en formulant le vœu de le voir prendre le leadership de l'opposition. Pour la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba, le successeur d'Étienne Tshisekedi devra être un « Josué » qui conduira le peuple à la terre promise, c'est-à-dire le pouvoir.

Alain Diasso

AUGMENTATION DES PRIX DU PAIN

Assi Saheh traduit en justice

Le ministre de l'Économie a interpellé, le 29 mars, à Kinshasa le responsable de l'usine de panification « Pain victoire », lui reprochant d'avoir ignoré sa décision de surseoir à la majoration des prix de cette denrée.

C'est un drôle de bras de fer que se livrent, depuis quelque temps, le ministre de l'Économie, Joseph Kapika, et le directeur général de l'usine de panification « Pain victoire », le Libanais Assi Saheh. À la base, l'augmentation des prix du pain, décidée unilatéralement par le second, modifiant ainsi toute la structure de distribution et de commercialisation de ce produit au niveau des détaillants, particulièrement. Ceux-ci étaient surpris un matin d'apprendre qu'ils devraient déboursier un peu plus pour s'approvisionner en ce produit alimentaire, parmi les plus prisés par les Kinois. La baguette, communément appelée « Kanga journée », était passée de 200 à 300 FC, pain rectangle de 300 à 400 FC et le pain au lait produit par cette même usine est passé de 1000 à 1200 FC.

D'où la colère des vendeuses affiliées à cette usine, dont les échos sont parvenus jusqu'aux oreilles du ministre de l'Économie nationale. Ayant pris la mesure du danger redoutant une fronde sociale dans le contexte politique tendu du moment, Joseph Kapika ne s'est pas fait prier pour aller s'enquérir de la situation sur le terrain. C'est ainsi qu'après avoir réuni les opérateurs du secteur, il les a invités à surseoir à toute augmentation des prix du pain tout en leur demandant de lui faire parvenir leurs structures des prix.

Une mesure appliquée partiellement car, en dehors du « Pain victoire », toutes les autres boulangeries sont revenues à leurs anciens coûts. L'entêtement du « Pain victoire », qui produit six millions de pains par jour pour Kinshasa et la province voisine du Kongo-central (sud-ouest), frisait l'insubordination. L'attitude manifestée par la direction de cette méga usine de panification était très mal perçue par le ministre Kapika. Pour lui, en effet, toute augmentation de prix du pain à Kinshasa était potentiellement dangereuse pour la sécurité de l'État.

Aussi est-il passé à l'offensive, le 29 mars, en traduisant en justice le responsable de cette usine. Il s'en explique : « Malgré ma rencontre avec le DG de Pain victoire, il est resté droit dans ses bottes. Il s'est entêté (...) Je l'ai mis à la disposition des officiers de police judiciaire, qui pourront l'envoyer au Parquet après interrogatoire ». Et de poursuivre : « Je considère que le ministère de l'Économie a fait son travail en traduisant en justice le responsable de l'usine de Pain victoire. Les autres services vont aussi faire les leurs ». Il n'a pas manqué de menacer les autres opérateurs qui ne vont pas observer sa décision tout en promettant de leur faire « subir la rigueur de la loi ». Dossier à suivre.

A.D.

ITURI

« Sarkozy » enterré avec honneur »

Le commissaire de police a été une victime collatérale de la reprise inexplicquée des tueries dans la province du nord-est de la République démocratique du Congo, où le président Joseph Kabila est attendu pour lancer une «conférence sur la paix».

Le débonnaire commandant Nicolas, que tout le monde surnommait «Sarkozy» pour cause d'homonymie avec l'ex-président français, a fait les frais du réveil des hostilités entre deux des communautés locales, les Hema et les Lendu. Une des multiples zones de tensions à neuf mois des élections dans l'est de la RDC frontalier de six pays - Soudan du Sud, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie. Éleveurs et commerçants, la minorité Hema est comparée aux Tutsi, face aux Lendus plus nombreux, agriculteurs comme les Hutu.

Depuis début février, des tueries ont fait plus de cent vingt morts d'après un décompte de l'AFP, principalement des Hema dans le territoire de Djugu, qui ont fui par dizaine de milliers, en Ouganda ou dans la province et son chef-lieu Bunia. À Bunia, quelque dix mille déplacés Hema survivent sur un site derrière l'hôpital gé-

néral. Huit enfants sont morts de diarrhée ou de paludisme depuis février, d'après le coordonnateur du site, le révérend-pasteur Ignace Bingi. Et c'est aux abords de ce camp que «Sarkozy» le policier, membre d'une autre communauté, a été tué d'une pierre dans la tête.

L'officier de police a voulu protéger un ministre provincial lendu sur le point de se faire lyncher alors qu'il participait à une distribution humanitaire, le 15 mars, en faveur des déplacés hema, d'après les témoignages. «La pierre qui a tué Nicolas me visait», affirme à l'AFP le ministre Didi Angaika, qui raconte avoir été confondu avec un chef coutumier lendu par les hema: «Une femme m'a dit: +Nous allons te tuer+. Par son sacrifice, «Sarkozy» a peut-être épargné à l'Ituri un bain de sang. Je ne sais pas ce que ma mort aurait pu signifier pour ma communauté», admet le

ministre lendu. Une provocation appelant des représailles sanglantes, selon des observateurs locaux. L'Ituri attend le président congolais Joseph Kabila, qui doit annoncer les modalités d'une «conférence pour la paix» dans cette province riche en or.

Découper son voisin

En attendant le président, l'heure est à l'«accalmie» des tensions, d'après plusieurs sources. L'armée qui a lancé une offensive après les tueries affirme avoir tué vingt-huit «assailants» et perdu dix hommes. Des réfugiés congolais reviennent de l'Ouganda et six mille déplacés ont regagné les chefferies de Djugu, l'épicentre des violences, affirme la chaîne d'État RTNC. En 1999-2003, un conflit Hema-Lendu avait fait cinquante mille à soixante mille morts jusqu'à l'intervention de la force européenne Artemis sous commandement français.

Hema comme Lendu, personne ne comprend la reprise des violences alors que le gouverneur a évoqué, fin 2017, la démobilisation des miliciens du FRPI, actif

dans le sud de l'Ituri. «J'ai vécu la guerre de 1999», reprend Didi Angaika, le ministre lendu qui a failli se faire tuer. «À l'époque, il y avait une absence totale de l'État congolais. Aujourd'hui, il y a un gouvernement qui a largué un bon nombre de militaires sur le terrain». À l'époque également, l'Ouganda voisin s'invitait dans le conflit.

«Maintenant, il n'y a aucune raison pour se lever le matin et commencer à découper son voisin», selon un des députés de Djugu, Jean-Baptiste Dhetchuvi, un Hema d'un parti d'opposition, pour qui l'origine des violences ne fait pas de doute: «Ce sont des combattants lendu». Les Lendu du nord et du nord-ouest «n'ont plus de complexes d'infériorité par rapport aux Hema» mais ceux du sud «végètent dans la misère» et certains ont pu lancer «les hostilités», selon un rapport du pasteur Ignace Bingi, fruit de ses échanges avec les rescapés hema. «Un bon nombre de Lendu ont adhéré à une secte dénommée Codeco, où ont leur fait boire des drogues», ajoute le

rapport du pasteur.

«On ne sait pas qui tue qui», réplique Jean-Marie Ndjaza Linde, premier vice-président d'une association culturelle lendu. «Tout ce qui se passe à Djugu se résume en quatre mots: manipulation, provocation, réaction et diabolisation des Lendu», affirme-t-il. «Nous demandons aux Lendu de résister aux provocations».

Juste après le premier massacre, le président de la commission électorale, Corneille Nangaa, s'est rendu en Ituri le 5 février, affirmant que «les Ituriens ont le droit d'aller aux élections du 23 décembre dans la sérénité». «C'est une situation qui risque d'impacter négativement sur le calendrier électoral si rien n'est fait», a-t-il ajouté d'après des élus locaux et des médias. Une petite phrase qui a réveillé le souvenir des violences au Kasai (centre), qui ont servi de prétexte aux autorités pour reporter les élections de décembre 2017 à décembre 2018.

AFP

CULTURE CITOYENNE

Lancement d'une campagne de sensibilisation à la paix

À l'initiative de la Coalition des jeunes consciencieux et patriotes (Cojecop), l'opération démarre ce 31 mars, à la Foire internationale de Kinshasa, dans la commune de Lemba.



La cojecop milite pour la paix en RDC avec l'implication des jeunes

La campagne sera menée dans toute la République, sur le thème «Pour la paix durable et le développement de la RDC». En l'organisant, la Cojecop voudrait inculquer aux jeunes certaines valeurs républicaines, à savoir l'amour de la patrie, la paix, le civisme, le respect des biens publics, etc., a indiqué son coordonnateur national, Michael Dandu.

Ce mouvement citoyen nourrit l'ambition de quadriller toute la ville de Kinshasa ainsi que les institutions d'enseignement supérieur par l'installation des comités communaux et uni-

versitaires. Les jeunes des vingt-quatre communes de la ville capitale sont ainsi invités à prendre part à cette campagne sur la paix dont la vulgarisation se fera dans les quatre langues nationales: lingala, kikongo, tshiluba et swahili. La Cojecop a ciblé la jeunesse car à l'approche des élections, elle est souvent instrumentalisée par des politiciens en mal de repositionnement pour troubler l'ordre public. A en croire Michael Dandu, des équipes ont déjà été envoyées dans les provinces pour la même campagne car la République démocratique du Congo n'est pas que

Kinshasa. «Le temps de la manipulation des jeunes est révolu, nous devons tous apporter notre pierre à la reconstruction de notre pays pour contribuer à son développement et les jeunes sont partie prenante dans la vision du chef de l'Etat, Joseph Kabila, autorité morale de ce mouvement patriotique», a fait savoir Michael Dandu. «Nous irons partout comme le Raïs, pour imposer la paix, car la Bible nous dit, en Mathieu 5.9, «Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés Fils de Dieu», a-t-il conclu.

Aline Nzuzi

INSÉCURITÉ

300 enfants «directement» affectés par les violences en trois semaines

L'information a été donnée jeudi dernier par la mission de l'ONU au Congo (Monusco), dans un compte-rendu reçu par l'AFP.

«Au cours de la période du 1er au 23 mars 2018, le conflit armé en RDC et ses corollaires, les violences physiques, sexuelles et psychologiques ont directement affecté plus de trois cents enfants», lit-on dans ce document. Ces violences, en cours dans la région du Kasai (centre), dans l'Ituri (nord-est) et dans les deux provinces du Kivu (est) «représentent une augmentation de 57% en comparaison au mois de février 2018», note la section de la protection de l'enfant de la Monusco.

La Monusco a dénombré cent quatre-vingt-deux cas de recrutement et d'utilisation des enfants dans des groupes ou milices armés, soixante-douze attaques d'écoles, soixante-quatre enlèvements, quarante-six meurtres et mutilations et quatorze cas vérifiés de violences sexuelles sur des enfants, peut-on encore lire sur le document. Sur la même période, «cinquante-quatre enfants» anciennement associés à un groupe armé se sont échappés, révèle le document.

L'augmentation enregistrée s'explique notamment par l'explosion des violences meurtrières entre les agriculteurs lendu et les éleveurs hema dans la province de l'Ituri (nord-est), selon la Monusco. L'Unicef annonçait encore récemment qu'au moins quatre-vingt-dix mille enfants avaient dû fuir les récentes violences dans cette région. Les conflits dans le pays ont obligé 4,5 millions de personnes à quitter leurs milieux habituels de vie.

AFP

MÉDIAS

L'Acofepe veut promouvoir une presse écrite au féminin

L'association à but non lucratif a pris son engagement par le biais de sa présidente, Grace Ngyke, lors de sa sortie officielle le 31 mars à Kinshasa, dans l'enceinte de l'Ifasic.

L'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe) est une réponse à la faible représentation des femmes journalistes dans les organes de la presse écrite. Elle s'engage ainsi à augmenter le nombre de ces dernières dans ce secteur, en nourrissant l'ambition, explique sa présidente, de promouvoir un «retour à la rédaction et à la lecture». Grace Ngyke a indiqué qu'«une presse écrite au féminin est une contribution intense dans cet immense monde qu'est la presse». Pour ce faire, dans son plan d'action, l'Acofepe prévoit d'organiser des

campagnes de sensibilisation qui seront menées sur le terrain, précisément dans les sites universitaires où l'on dispense les cours de journalisme et de la communication, en vue d'expliquer le bien-fondé de la femme des médias au sein de la presse écrite et de convaincre les étudiantes à embrasser la presse écrite comme métier.

L'Acofepe, a poursuivi Grace Ngyke, organisera aussi des conférences, des débats, des séminaires ainsi que des ateliers de formation pour renforcer les capacités des femmes journalistes de la presse écrite afin d'améliorer leur écriture. Des mots d'encouragement des autorités de l'Ifasic et de l'Ucofem n'ont fait que reconforter l'Acofepe qui n'entend pas œuvrer seule mais en partenariat avec d'autres organisations professionnelles des médias pour



Les membres de l'Acofepe

atteindre ses objectifs. Elle veut susciter non seulement le goût de la presse écrite aux femmes journalistes mais aussi revaloriser le statut de la femme journaliste. Tout en félicitant la présidente et les membres de l'Acofepe, la représentante de l'Ucofem, Natacha Mozo, a souligné que le suc-

cès de cette association dépend de ses membres. Elles doivent s'engager dans la réalisation des objectifs fixés. « Le succès de cette association dépend de vous. Vous lui avez donné corps et c'est vous qui la ferez vivre. Il vous revient à chacune de matérialiser vos objectifs... », a-t-elle déclaré.

Le représentant du recteur de l'Ifasic, Philippe Tonda, a salué cette initiative en demandant aux membres de l'Acofepe de porter haut l'étendard de la femme de la presse écrite. Il y a eu aussi des mots d'encouragement de la part du délégué de l'UNPC, Benoît Kambere.

Notons que pour encourager la jeune association, les autorités de l'Ifasic, de l'Union nationale de la presse du Congo, de l'Union congolaise des femmes des médias, du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication et le délégué du ministre de la Communication et médias ainsi que d'autres associations partenaires ont été présents à la sortie officielle de l'Acofepe. Cette cérémonie a été marquée par la signature des fiches d'adhésion des nouvelles membres.

Aline Nzuzi

DISPARITION

Décès à Bruxelles d'André Boboliko Lokonga

Le sénateur a tiré sa révérence, le 30 mars, à 2 heures du matin, à son domicile de la capitale belge, indiquent des sources.

Un baobab s'est écroulé. La RDC vient de perdre un de ses grands pionniers de l'indépendance, en la personne d'André Boboliko Lokonga Monse Mihambo, décédé à Bruxelles le 30 mars aux petites heures de la matinée. Pour l'instant, les causes du décès de ce vieux routier de la politique congolaise ne sont



André Boboliko Lokonga

pas encore élucidées, mais tout ce que l'on sait est qu'il accusait ces derniers mois des ennuis de santé qui ont précipité son évacuation à l'étranger. « Vieux Bobo », ainsi que l'appelaient affectueusement ses proches, n'était déjà plus visible à la chambre haute du parlement, n'assistant presque plus aux séances plénières.

En séjour prolongé en Europe pour des raisons médicales, c'est à Bruxelles qu'il a finalement rendu l'âme, à l'âge de 83 ans, en dépit des énergies dépensées pour tenter de conjurer le mauvais sort. Mais hélas ! Dans les milieux syndicalistes et politiques, c'est la consternation. Syndicaliste des premières heures ayant eu à présider l'Union des travailleurs du Congo, André Boboliko aura laissé des traces indélébiles d'un battant qui savait défendre la cause des masses laborieuses. Il a su transposer sa lutte syndicale en politique en œuvrant contre les inégalités sociales et pour l'instauration d'une vraie justice sociale.

Né le 15 août 1934 à Lobamiti, dans le Bandundu (ouest de la RDC, à l'époque Congo belge), André Boboliko Lokonga justifie d'un cursus politique digne d'éloges. Cet ancien dignitaire de la deuxième République a présidé le Conseil législatif (Assemblée nationale) avant d'être promu premier commissaire d'État (Premier ministre) du Zaïre, du 6 mars 1979 au 29 août 1980. En 1990, avec le retour du multipartisme, il passe à l'opposition et crée, avec Joseph Ileo, le Parti démocrate et social chrétien, l'un des plus anciens partis d'opposition congolais. De 1992 à 1997, avec la démocratisation du pays, il fut porté à la vice-présidence du Haut conseil de la République - Parlement de transition né de la Conférence nationale souveraine. Boboliko Lokonga finit sa carrière politique au Sénat issu des élections organisées en 2006.

Alain Diasso



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

GÉOLOGIE

L'Afrique en train de se scinder en deux

Un phénomène est en train de diviser le continent au niveau de la vallée du grand Rift qui traverse ses pays du sud-est. Les scientifiques s'y attendent depuis des années, apprend-on. Mais des événements récents laissent penser que les choses s'accroissent.

Les pluies torrentielles que connaît le Kenya, depuis le 16 mars, et leur violence inhabituelle en sont la cause. Elles ont fait au moins seize morts suite à des inondations et des glissements de terrains. Elles ont également provoqué d'importants affaiblissements de route, des failles et fissures, notamment dans la vallée du grand Rift traversant la Corne de l'Afrique jusqu'au Mozambique. A cause de secousses sismiques et des glissements de terrains d'une puissante activité géologique connue depuis longtemps des géologues internationaux, la zone a été considérablement fragilisée.

Un nouveau continent en Afrique dans 50 millions d'années

Pour les scientifiques, l'Afrique sera un nouveau continent dans cinquante millions d'années. « Ils savent depuis plusieurs années déjà que la plaque tectonique africaine se sépare de la plaque somalienne au niveau de la vallée du grand Rift, un phénomène géologique qui s'étend de la mer Rouge au Zambèze, sur plus de 6 000 km et 40 à 60 km de largeur », affirme

David Adede, un géologue cité par le journal britannique, « The Independent ».

Ainsi, quatre pays de la Corne d'Afrique (la Somalie, la moitié de l'Éthiopie, du Kenya et de la Tanzanie) devraient se séparer de l'Afrique pour former un nouveau continent dans environ cinquante millions d'années, selon les scientifiques. Ils prévoient l'apparition d'un nouvel océan qui séparera les deux rives.

Septembre 2005 : apparition d'une fissure géante entre l'Éthiopie et l'Erythrée

Une fissure géante s'étendant sur près de 60 km de long, entre 2 et 12 km de profondeur et d'un écartement d'environ cinq mètres, au nord de l'Afar entre l'Éthiopie et l'Erythrée est apparue en sep-

Eric Jacques, directeur adjoint de l'Institut de physique du globe de Paris, estimait que « cet épisode d'ouverture de l'automne 2005 marque, sans doute, l'instant zéro de l'ouverture d'un océan dans cette partie du monde ».

S'il pense que dans un million d'années, la dépression de l'Afar se sera ouverte de 30 km supplémentaires, Eric Jacques ajoute toutefois que, « l'on ne connaît pas encore toute plomberie », souterraine de cette région qui subit une instabilité politique qui n'aide pas les géologues à s'établir sur place, occasionnant une difficulté supplémentaire à toute projection et prévention de la population locale d'un éventuel danger.

Mary Wambui : vivre dans la vallée du Rift, « c'est courtiser la mort »

« Dans un passé récent, la vallée du Rift, elle, est peut-être restée inactive sur le plan tectonique, mais il pourrait y avoir des

« Rester vivre ici, c'est courtiser la mort »

tembre 2005. Selon certaines estimations, environ 2 km³ de magma basaltique se sont injectés dans cette fissure, en même temps qu'une série de séismes et une éruption sur le flanc du Dabbahu, un volcan culminant à 1442 m. Interrogé en 2009 par « le Figaro »,

mouvements profonds dans la croûte terrestre qui ont donné lieu à des zones de faiblesse qui s'étendent jusqu'à la surface. Ces zones de faiblesse forment des lignes de failles et des fissures qui sont normalement remplies de cendres volcaniques, probable-



ment du mont Longonot voisin. Les pluies n'ont fait qu'aggraver la situation en lavant les cendres, ce qui a fini par exposer les fissures », indique David Adede. Mary Wambui, 72 ans, estime que « rester vivre ici, c'est courtiser la mort ». Alors qu'elle dinait en famille, la terre s'est soudainement fissurée sous leurs pieds, coupant leur maison en deux. Les déménagements sont réguliers dans la région, à cause des fissures soudaines. Le processus

devrait encore prendre quelques dizaines de millions d'années avant qu'un nouvel océan ne divise le continent en deux parties. Mais, localement, la crainte que le phénomène ne s'accroisse est très vive. Des études géologiques complémentaires doivent être menées sur place pour le vérifier et tenter de cartographier les failles qui posent de sérieux problèmes de sécurité (routes, lignes de chemin de fer, ponts, immeubles).

Noël Ndong

Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules

*Hors carrosserie et pièces de rechange.

*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

cfao
MOTORS

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

RECETTES FISCALO-DOUANIÈRES

La bancarisation progresse à l'intérieur du pays

Après les localités de Pokola et Ngombé, la veille, deux Guichets uniques de dédouanement (Gud) ont été ouverts, le 30 mars, l'un à Sibiti, département de la Lékoumou, et l'autre à Nkayi, dans Bouenza.

Le processus de bancarisation et d'information de la collette des recettes douanières, dont l'encaissement de celles-ci est assuré par la Banque postale du Congo (BPC), est censé permettre la sécurisation des deniers publics avec une meilleure traçabilité. En témoigne la mobilisation sur les lieux des cérémonies d'inauguration des autorités locales et de la forte délégation venue de Brazzaville.

Cette activité s'inscrit, d'après le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Emmanuel Akouala Mpan, dans le cadre du plan de modernisation des douanes congolaises. En clair, la réforme vise à améliorer les conditions de travail des douaniers et doter l'administration douanière des outils modernes, afin de la rendre plus performante.

« Le Gud, en regroupant en un seul point les formalités de dédouanement, contribue non seulement à accroître les recettes de l'Etat, mais aussi à épargner les usagers des douanes que sont les opérateurs économiques de toutes les tracas-



Photo de famille (Adiac)

series », a assuré Emmanuel Akouala Mpan.

Avec l'ouverture de ces guichets dans les localités, les opérateurs économiques pourront dédouaner leurs marchandises sans difficultés, puisque toutes les formalités

se passent au niveau des agences de la BPC, où sont logés les Gud. L'opérateur économique déclare les mar-

chandises auprès du bureau de la douane, il ressort ensuite pour payer à la caisse de la Banque agréée, avec le reçu de la caisse BPC. Ensuite, il s'adresse au bureau du Trésor public installé dans le même

local, qui va lui délivrer une quittance. Il est clair que cette réforme aiderait l'Etat congolais à renflouer ses caisses,

en cette période de crise économique et financière provoquée par la baisse des prix du baril du pétrole. La ville de Nkayi est réputée pour être le royaume de la canne à sucre et celle de Sibiti pour ses nom-

breuses sociétés forestières. Les ressources issues de ces exploitations constituent, en aucun doute, des sources de revenus pour l'Etat.

Le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli, entend relever le pari de son partenariat avec l'Etat. A ce propos, le directeur de cabinet du ministre des Finances a signifié: « La BPC, comme partenaire au processus de modernisation, a montré son implication satisfaisante dans les autres Gud, dont elle a la charge. Cela a conduit le ministre des Finances et du budget à accélérer le processus de lancement des activités dans tout le pays ».

Tout comme à Sibiti, la mise en service de ces Gud est couplée avec l'inauguration des agences de la BPC. Signalons que la coupure des rubans symboliques a été faite par les préfets, Jean Michel Sangha et Jules Moukala Tchoumou, respectivement des départements de la Lékoumou et la Bouenza, en présence des directeurs de cabinet du ministre des Finances et celui du ministre des Postes et télécommunications, ainsi que du directeur général des douanes congolaises.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Une convention signée entre le ministère de la Défense et la société CETC

L'accord conclu par les deux parties, le 30 mars à Brazzaville, vise essentiellement à donner un nouvel élan au partenariat envisagé dans les années 2013-2014 dans le domaine de la communication au profit de la force publique congolaise.

Le document a été signé, pour le compte du ministère de la Défense nationale, par le directeur général de l'équipement, le général de brigade Ambroise Mopendza, et pour la société China electronics technology group corporation (CETC) par son directeur général adjoint, Ren Fei. La CETC est spécialisée dans la fabrication des équipements électroniques, de communication et de vidéo-surveillance. L'accord vise essentiellement à poursuivre les discussions afin de pouvoir actualiser, et peut-être redimensionner un projet vieux de près de quatre à cinq ans aujourd'hui, pour le ramener dans le strict giron du ministère de la Défense nationale, parce qu'à l'époque, il concernait l'ensemble de la Force publique.

« Il s'agit en fait pour la société CETC de procéder à la promo-

tion du matériel divers qu'elle fabrique, mais aussi de renforcer, relancer les échanges dans le cadre du partenariat établi entre le ministère de la Défense nationale et cette société, parce que nous avons, depuis les années 2013-2014, réalisé ensemble une étude qui avait pour but d'assurer le maillage du territoire national en réseau de communication au profit de la Force publique, c'est-à-dire les trois composantes : les FAC, la gendarmerie nationale et la police nationale. Malheureusement, à cause des contraintes liées à notre situation des finances aujourd'hui, cette convention n'a jamais vu le jour », a précisé le général de brigade Ambroise Mopendza, soulignant que les problèmes de communication demeurent



Signature de la convention par les deux délégations (Adiac)

toujours d'actualité au sein des Forces armées congolaises (FAC) et la gendarmerie nationale. Ce qui a conduit, a-t-il expliqué, au rappel des partenaires de la société CETC pour qu'ensemble, ils essaient d'examiner les modalités de relance de cette opération qui est d'une importance particulière pour les FAC et la gendarmerie nationale.

Le partenariat entre les deux parties ayant été relancé, une délégation du ministère de la

Défense nationale se rendra prochainement en Chine pour actualiser le dossier au niveau de la société CETC, avant que les discussions se poursuivent au Congo pour l'exécution progressive de l'accord.

La société CETC est un opérateur majeur en Chine pour tout ce qui est électronique et technologie. Elle est le principal fournisseur de l'armée chinoise en matériel de communication et matériel électronique. « Vous savez bien que

l'armée chinoise, en effectif numérique, est l'une des plus importantes du monde ; en matériel, c'est l'une des plus puissantes. Pour nous, il s'agissait de prendre certainement l'interlocuteur qui a les meilleures références et les meilleures compétences pour que nous puissions être assurés d'avoir le matériel de bonne qualité », a conclu le directeur général de l'équipement au ministère de la Défense nationale.

Guillaume Ondzé

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Plus de 51 000 plants mis en terre à Ignié

Les femmes du département de la Promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables de la présidence de la République ont planté, le 30 mars, les pieds de *Milletia laurentii*, connu sous le nom du bois de fer ou wengué, dans la localité de Bambou-Mingali sur la réserve foncière de l'Etat dans le district d'Ignié (Pool).

L'opération de planting d'arbres s'inscrivait dans le cadre de la clôture du mois de la femme. L'espèce mise en terre présente des atouts multiformes dont celui de la protection de l'environnement, la production des chenilles ainsi que la fabrication des mortiers. Pour le conseiller à l'Agriculture, l'élevage, la pêche et au développement rural, Rène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, cette activité de planting est la troisième du genre menée dans leur département.

Le verger «Mobokoli» a été créé



Photo de famille (Adiac)

le 1^{er} avril 2014. Cette année, les femmes de ce département ne pouvaient pas rester en marge du mois de la femme dont le thème de la journée internationale leur renvoyait à l'agriculture. Pour ce

faire, elles ont planté plus de 51 000 plants pour l'extension de ce verger.

Après avoir accompli ce geste, la directrice des Finances et du matériel, Brigitte Obongo, a indiqué: « Nous célébrons le mois de la

femme, c'est à ce titre que l'action a été faite afin de protéger l'environnement. L'arbre, c'est la vie car il contribue à la survie de l'environnement qui est en train de se détruire chaque jour. Nous vivons maintenant les excès de

froid, chaleur et les inondations partout dans le monde ».

Le superviseur de l'opération technique au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), François Mankessi, a expliqué que les femmes de la présidence de la République ont déjà planté près de quarante et un hectares. Le geste qu'elles viennent de réaliser marque un signe d'engagement avec plus de 51 000 plants. Il a, par ailleurs, émis le souhait à ce département de continuer l'activité pour que les aliments de base soient de plus en plus disponibles. Notons qu'après le planting d'arbres, les femmes se sont déployées dans les anciens sites de vergers où elles ont constaté que certains plants n'ont pas pu évoluer. Selon elles, ces espèces mortes seront corrigées par le Pronar, a souligné Reine Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Lydie Gisèle Oko

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les étudiants invités à participer aux concours sous-régionaux

L'insertion socio-professionnelle des jeunes Congolais dans les domaines des douanes, de la technologie appliquée, l'économie et des Finances, l'hôtellerie et le tourisme permettra à l'Etat de diversifier son économie, essentiellement dépendante des industries du secteur extractif, notamment le pétrole et les mines.



Une vue des étudiants à l'ouverture de l'atelier d'échange (Adiac)

L'appel a été lancé par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka Babakas, à l'occasion d'un atelier d'échange avec les étudiants de l'université Marien-Ngouabi, le 30 mars à Brazzaville, sur les thèmes « Etat des lieux du marché de l'emploi et l'initiative privé au Congo », « Les prérequis pour l'exercice de l'entrepreneuriat par les jeunes », « Les sources de financement possibles pour des TPE et PME ».

« La Cémac a adopté un programme économique régional qui épouse les contours de nos priorités dans les domaines des transports, de l'énergie, de la protection de l'environnement, de la formation et de la recherche », a indiqué la ministre du Plan, avant de relever que la mise en œuvre de ce programme régional exige des ressources humaines de qualité afin de développer l'entrepreneuriat des jeunes via des initiatives d'auto-emploi. A cet effet, les gouvernants devraient offrir aux jeunes de la sous-région des perspectives de renforcement de capacités en parfaite adéquation avec l'impérieuse nécessité de diversifier leurs économies, a-t-elle expliqué.

Signalons qu'au niveau national, le gouvernement élabore actuellement son cadre programmatique de développement pour les années 2018-2022 en retenant deux axes prioritaires, à savoir la diversification de l'économie par l'agriculture et le tourisme ainsi que les industries puis, le développement sur le capital humain.

L'atelier d'échange qui a réuni les étudiants et la ministre du Plan entre dans le cadre de la dixième édition de la journée de la Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), célébrée le 16 mars dernier, sur le thème « Le renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes comme gage du développement inclusif et soutenu de la Cémac ».

Mise en vigueur en 1999, la Cémac est un sous-ensemble de l'Afrique centrale qui réunit six Etats ayant l'usage du franc de la coopération financière en Afrique comme monnaie commune. Il s'agit du Congo, du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de la Centrafrique et de la Guinée équatoriale. Créée sur les cendres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale, la Cémac vise une intégration économique et monétaire de cette sous-région.

Lopelle Mboussa Gassia

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

Les travailleurs rejettent les propos du ministre Gilbert Ondongo

Le syndicat de l'entreprise a exprimé, le 29 mars à Brazzaville, au cours d'un point de presse, son indignation suite aux informations données au Sénat par le ministre en charge du Portefeuille public, selon lesquelles leur arrêt de travail se justifie simplement par le manque de moyens financiers.

Face aux travailleurs ainsi qu'aux responsables de la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (FESYPTC), le secrétaire général du syndicat de la Société des transports publics urbains (STPU), Serge Léonard Miloki, a indiqué que le ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public n'a pas réellement présenté la situation devant la chambre haute du parlement.

« En 2015, la société commence avec cent cinquante bus et six cents millions de fonds de roulement pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. A cette époque, les recettes de l'entreprise avoisinaient les dix à douze millions F CFA par jour. Aujourd'hui, on ne peut pas justifier l'arrêt de travail à la STPU par manque d'argent, c'est plutôt la mauvaise gestion. La faute n'incombe pas aux travailleurs. Au contraire, ces derniers ont consenti d'énormes sacrifices que les gestionnaires de cette société ne veulent pas reconnaître, et nous sommes venus exprimer notre indignation suite à ces propos », a déclaré Serge Léonard Miloki.

Au cours de ce point de presse, les travailleurs sont revenus sur leurs revendications, notamment le paiement des sept mois d'arriérés de salaire, le remboursement immédiat des 700 900 000 F CFA de la

mutuelle des travailleurs, la prise en charge de leur collègue accidenté depuis fin mars 2016, la régularisation de leurs droits de trois ans d'exploitation à la Caisse nationale

propos tenus par le ministre Gilbert Ondongo devant la représentation nationale. Le ministre devait d'abord informer les sénateurs de la façon dont les direc-



Les syndicats des transports face aux travailleurs (Adiac)

« Nous avons été très déçus des propos tenus par le ministre Gilbert Ondongo devant la représentation nationale. Le ministre devait d'abord informer les sénateurs de la façon dont les directeurs placés à la tête de cette société ont géré l'entreprise au lieu d'incriminer les pauvres travailleurs qui ont travaillé sans bénéfice. Huit cents Congolais sont en difficulté aujourd'hui à cause de la mauvaise gestion »

de sécurité sociale, leurs droits liés à l'arrêt brutal de travail, le paiement de tous les arriérés et autres droits y afférents.

Informée de cette situation, la FESYPTC a promis, à son tour, de saisir la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), par le biais de son coordonnateur, Cyril Dzoundou. Elle a condamné aussi les propos du ministre Gilbert Ondongo, les jugeant non fondés.

« Nous avons été très déçus des

teurs placés à la tête de cette société ont géré l'entreprise au lieu d'incriminer les pauvres travailleurs qui ont travaillé sans bénéfice. Huit cents Congolais sont en difficulté aujourd'hui à cause de la mauvaise gestion », a souligné Cyril Dzoundou, avant de déclarer : « La FESYPTC et la CSTC rencontreront le Sénat pour qu'une enquête parlementaire soit engagée sur cette question, parce qu'on ne prend pas au sérieux la vie des Congolais dont, pour la plupart, les enfants ne vont plus à l'école ».

Il a signifié que les travailleurs de la STPU ne partiront pas, tant que leurs droits ne seront pas payés. « S'il faut nous faire partir, il y a nos trois ans qu'il faut payer ainsi que tous nos droits, conformément aux textes en vigueur régissant le cadre du travail », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbemba

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS FRANCOPHONES

La deuxième édition démarre ce 3 avril

L'événement se déroulera pendant trois jours, du 3 au 7 avril, à l'Institut français du Congo. Au menu, la projection du film « *Afriques, comment ça va avec la douleur ?* » de Raymond Depardon, suivie d'une table ronde inaugurale « Afrique(s) : terre réelle, terre fantôme ? » avec Emmanuel Dongala, écrivain et chimiste congolais; Makenzy Orcel, poète et romancier haïtien; François Durpaire, universitaire et historien français; Romuald Fonkoua, écrivain camerounais, spécialiste de la littérature antillaise; et Marc Alexandre Oho Bambe dit capitaine Alexandre, enseignant, slameur et écrivain camerounais. Gabriel Okoundji, Omer Massoumou, Yvan Amar sont invités à ce festival au cours duquel ils partageront leurs passions et leurs expériences avec le public à travers des conférences, tables rondes, cinéma, rencontres lycéennes et séminaires pédagogiques sur différents thèmes sans oublier le Grand tour.

Initié par l'Institut français du Congo avec l'appui et l'expertise de Diagne Khady Fall, enseignante expatriée de lettres au lycée Saint-Exupéry de Brazzaville et le soutien de partenaires institutionnels et privés, le Festival international du livre et des arts francophones aura pour thème « Penser, raconter l'Afrique ». Soulignons qu'il s'agit d'un événement annuel dédié à l'art, plus particulièrement à la littérature et aux productions cinématographiques.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

« Demain j'aurai 25 ans » de Ketsia Béatrice Safou

Paru en 2017 aux éditions Edilivre, l'ouvrage est un récit autobiographique de l'auteure, dans lequel elle parle de sa vie, son séjour en France, de 14 à 25 ans.

« *Demain j'aurai 25 ans* » est une oeuvre de quatre-vingt-deux pages, divisée en trois parties. Ketsia Béatrice Safou évoque, dans la première partie, un enfant heureux au milieu d'autres enfants jusqu'à ce que ses parents biologiques, immigrés en France, décident de procéder à un regroupement familial. Elle raconte comment, dans la folie de son adolescence, elle s'est débattue avec le consulat de France à Pointe-Noire, avec son passeport puis son visa qu'elle était obligée de cacher dans sa culotte afin de ne pas se le faire voler.

À son arrivée en France, elle va de l'étonnement à l'engagement, se prend parfois pour une « nouvelle », parce qu'elle va devoir s'adapter à certaines habitudes. Elle s'est retrouvée en classe de quatrième et ce sont des jeunes filles, de race noire comme elle, qui lui rendront la vie difficile. Après l'obtention du baccalauréat, Ketsia décide de prendre sa vie en main. La deuxième partie du récit est consacrée à l'amour. L'amour pour un homme âgé, puis pour un autre, Ludovic, moins âgé que le premier. Les deux hommes font partie de ses expériences mais la première avec cette personne âgée semble l'avoir marquée puisqu'elle y revient sans cesse. « *C'est mon passé qui a bâti celle que je suis désormais : une jeune femme forte, fidèle à des principes de vie, attentive à l'avenir et pénétrée de tolérance et d'attention envers les autres. On dit que le pêcheur ne nourrit plus le poisson après l'avoir pêché. Cette citation, bien que drôle, est une pertinence malheureusement évidente* », signifie-t-elle. Enfin, dans la troisième partie, l'auteure parle de ses autres publications, notamment son livre intitulé « *La France, une justice sans justesse est nulle et sans effet* », qui évoque l'affaire des biens mal acquis. Née au Congo Brazzaville, Ketsia Béatrice Bouanga Safou est auteure de « *L'ennemi du noir, c'est le noir* », « *Cahier d'une Africaine désenchantée* », « *La petite Yombe de France* » où il est question de ses vacances au village de Kakamoeka, à l'âge de 5 ans. Elle y aborde les valeurs de l'éducation qui lui ont été apprises par sa grand-mère, Mariane Kambissi. Pour elle, tout ce qu'elle sait aujourd'hui, c'est en Afrique qu'elle l'a appris.

R.B.

DISTINCTIONS

Des trophées d'excellence à des startups du projet Diaspora entrepreneurship

Une soirée dédiée aux membres de la diaspora malienne qui se sont illustrés par leurs initiatives entrepreneuriales a eu lieu le 30 mars dernier, dans la prestigieuse mairie du seizième arrondissement de Paris, en France.

Organisé par Diaspora sud vision, en partenariat avec Pierre Auriacombe, conseiller de Paris, délégué aux ambassades auprès du maire du 16^e arrondissement, l'événement a surtout été marqué par la remise de trophées d'excellence à des startups du projet Diaspora entrepreneurship, pour le caractère innovant de leurs initiatives. Dans la catégorie participation, un trophée a été attribué à l'ambassade du Mali à Paris. Le projet Diaspora entrepreneurship est une compétition sous forme de télé-réalité. Il vise à sélectionner une dizaine de projets de jeunes entrepreneurs maliens en Europe. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement pour la mise en place de leur initiative au Mali. Les trophées viennent en reconnaissance des actions destinées à apporter une valeur ajoutée à la po-



Papa Wane, président de Diaspora sud vision avec Pierre Auriacombe, conseiller de Paris, et les avocats Raoul Delamarre et Lewis Nsalou Nkoua (DR)

pulation malienne, explique-t-on.

En marge de la cérémonie, Me Lewis Nsalou Nkoua, fils du continent africain et ami du Mali, en sa qualité d'avocat lobbyiste, a confié à la presse sa motivation d'accompagner Diaspora sud vision dans ce projet. « *Ensemble, nous voulons mettre la diaspora africaine à l'honneur depuis la place de Paris et créer des synergies utiles au développement des startups maliennes* », a-t-il précisé, suscitant au passage l'appui et le soutien de tous dans le cadre de la coopération décentralisée entre la France et l'Afrique.

Diaspora sud vision, présidée par Papa Wane, est une structure conseillée par l'avocat congolais, Me Lewis Nsalou Nkoua, et soutenue par la Banque mondiale. C'est une compétition de plans d'affaires qui encourage la diaspora malienne à entreprendre dans son pays d'origine, « *la diaspora qui ose, qui entreprend et qui réussit* ».

Notons que la soirée s'est déroulée en présence de Balla Oumar Cissé, chef de la mission économique et commerciale de l'ambassade du Mali en France.

Marie Alfred Ngoma

SEMAINE AFRICAINE DE L'ASSOCIATION SCIENCES PO POUR L'AFRIQUE

La 9^e édition dédiée à la femme

Pour cette année, l'événement culturel a pour thème « *Afriku'elle (s) : l'Afrique faite femme* » avec l'actrice et réalisatrice Sonia Rolland, la marraine, et le journaliste Soro Solo, le parrain.

Du 3 au 6 avril, les étudiants africains de sciences po organisent la Semaine africaine avec la volonté d'être en phase avec les enjeux contemporains à l'échelle mondiale en général, et plus particulièrement à l'échelle plus spécifique du continent africain. La neuvième édition est consacrée à la femme, avec un accent particulier aux femmes du continent.

Les festivités se dérouleront dans les divers locaux du septième arrondissement de Paris. Selon les organisateurs, l'objectif de cette édition est de faire (re)découvrir toutes les facettes féminines de l'Afrique et tous les apports de la femme africaine au continent.

« Cet événement constitue une fenêtre ouverte sur les cultures africaines », indiquent-ils. Durant ces quatre jours, les participants assisteront au parcours de vie d'une femme africaine qui grandit, franchissant les étapes et les nouveaux enjeux, sans jamais cesser de surprendre. Des personnalités de marque ont donné leur accord de participation. Parmi celles-ci, citons Friederike Röder, Alima Boumédienne, Nadège Batou, Catherine Coquery-Vidrovitch, Khadija Idrissi ou

l'écrivaine congolaise Liss Kihindou. Créée en 2006 par un groupe d'étudiants ambitieux de sciences po Paris, l'Association des étudiants de sciences Po pour l'Afrique œuvre depuis dix ans pour promouvoir, au sein de l'établissement et du monde étudiant, l'Afrique et sa diversité. Cette association, c'est également la volonté de créer un réseau entre les acteurs d'aujourd'hui et de demain, de connecter ceux qui croient au potentiel du continent. Les membres se donnent les moyens de concrétiser leurs projets, qu'ils soient Africains, enfants de la diaspora ou amoureux de l'Afrique, originaires des quatre coins du monde.

M.A.N.

第十七届
汉语桥
Passerelle vers le chinois

17^{ème} édition de la compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants étrangers

[刚果(布)预选赛]
Compétition de Présélection au Congo

世界大学生中文比赛

天下一家
Un Monde Une Famille

LA COUPE DE
四达时代
StarTimes

«**Passerelle vers le chinois**», une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 3^{ème} édition de présélection au Congo! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine!

Critères d'admission: étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans
Date et Lieu: le samedi 7 avril 2018, Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI
Pour plus d'informations et inscription: Tél.: 06 4376842
Date limite d'inscription: le vendredi 6 avril 2018

Veillez venir nombreux à cette Compétition!

ACTION SOCIALE

Des dons en faveur de la population du Pool

La Fondation Congo-Assistance a offert, le 30 mars à Kinkala, divers vivres aux personnes déplacées des treize districts du département, composés essentiellement des bidons d'huile, des sacs de riz, des cartons de savon, du poisson salé et autres produits de première nécessité.

Placée sous l'autorité de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, la cérémonie s'est déroulée à la cathédrale de l'Eglise catholique de Kinkala, en présence de plusieurs autorités du pays en provenance de Brazzaville. La population déplacée, dont une partie est logée sur l'esplanade de l'église, et l'autre dans des familles d'accueil, est venue très nombreuse recevoir, non seulement des vivres, mais également écouter le message de paix lancé par la première dame.

Pour permettre à toute la couche sociale de cette contrée de saisir le contenu de son message, Antoinette Sassou N'Guesso a choisi de s'exprimer en « lari », la langue locale qu'elle manipule parfaitement.

Dans son adresse, elle a invité la population à préserver la paix et l'unité et à privilégier, en toute circonstance, le dialogue. L'épouse du chef de l'Etat a appelé toutes les femmes du département à s'impliquer dans la paix. Dans le même cadre, elle leur a demandé à ne pas démissionner vis-à-vis de leurs enfants, qui posent des actes de toute nature, mais de continuer à les éduquer, jusqu'à ce qu'ils abandonnent des comportements déviants qui n'honorent pas l'unité.

Le message de paix livré par la première dame a été favorablement accueilli par les jeunes présents à la cérémonie, a-t-on constaté. Par ailleurs, la série de remise du don par la Fondation Congo-Assistance,



a-t-elle annoncé, couvrira, dans les prochains jours, les treize districts du département du Pool.

Peu avant elle, la secrétaire générale adjointe de la Fondation, Rosalie Biangana Vouka, a également prononcé un discours dans lequel elle a rappelé les objectifs poursuivis par cette ONG depuis sa création en 1984.

« La remise du don divers à la population déplacée est la marque du cœur à ces compatriotes qui n'ont pas souhaité ce qui leur est arrivé, mais qui aujourd'hui, applaudit la paix retrouvée, cette paix si cher », a-t-elle déclaré.

« Le département du Pool n'est pas à sa première crise. Crise ou non, Antoinette Sassou N'Guesso vient toujours à la rescousse, souvent porteuse d'un message de son cher époux dans une main, des matelas et des vivres dans l'autre. Une véritable mère, qui, pour venir au chevet des enfants de ce département, parents qui sont les siens, a bravé à l'époque le risque d'emprunter le train de la paix et traverser toute la partie

du sud », a rappelé la secrétaire générale adjointe de cette Fondation.

En effet, la Fondation Congo-Assistance s'est assignée comme objectifs de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l'action sociale dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation en faveur du couple mère-enfant et des personnes vulnérables.

Pour illustrer son propos, Rosalie Biangana Vouka a rappelé la mission qu'elle a effectuée, au plus profond de la crise, les membres de cette Fondation en avril 2017 à Kinkala, toujours dans le cadre de l'assistance multiforme à la population déplacée. Pour réussir cette action, elle a précisé que la Fondation a bénéficié de l'accompagnement des partenaires.

Les autorités et la population satisfaites pour la paix retrouvée

La venue de l'épouse du chef de l'Etat, a indiqué le préfet du Pool, Georges Kilébé, vient conforter le climat de paix enclenché dans ce département et présage des lendemains meilleurs. « Nous témoignons notre gratitude pour l'aide que vous apportez aux

Antoinette Sassou N'Guesso délivrant son message de paix crédit photo Adiac déplacés du Pool », a-t-il déclaré.

« La paix retrouvée grâce aux nombreux efforts entrepris par le président de la République, matérialisée par la main tendue aux filles et fils du Pool lors de la concertation citoyenne avec les sages et notables du Pool en octobre 2017, les accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités de décembre dernier et récemment le lancement officiel en mars 2018 des activités de terrain de la commission ad hoc mixte paritaire issue de l'accord du 23 décembre 2017 en sont des preuves indéniables », a rappelé le préfet.

Le maire de Kinkala, Joseph Kifoua, a exprimé le sentiment de joie ressenti à l'occasion de la visite de l'épouse du chef de l'Etat en ces termes: « La population de Kinkala est sensible à votre assistance multiforme et à l'action philanthropique, sans limite et sans distinction aucune de la Fondation -Congo assistance menée en sa faveur ».

A leur tour, la femme et la fille du Pool ont remercié la présidente de la Fondation Congo-Assistance pour

sa générosité. Au nom de tous les originaires du Pool, et surtout des jeunes, elles ont demandé pardon au président de la République et à son épouse.

Présente à cette cérémonie, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a également pris la parole pour annoncer la concrétisation du projet « Village vert », dont les travaux du tout premier village sur l'axe Kinkala-Brazzaville débuteront dans la localité de Voula, par l'installation de la pépinière et un premier planting, au mois de novembre prochain. Les activités du premier « Village vert » seront lancées en présence de l'épouse du chef de l'Etat, a-t-elle dit. Le concept « Village vert » consiste à « accroître l'autonomie des paysans et à construire avec eux des modèles économiques et sociaux viables, fondés sur le développement de l'agroforesterie et l'amélioration des habitats de la population ». Il s'agit, a précisé la ministre, d'aider la population à construire ou reconstruire leurs habitations en matériaux durables locaux et de qualité.

Yvette Reine Nzaba

La vie reprend progressivement son cours

Deux ans après les attaques perpétrées par les miliciens du pasteur Ntoumi, le chef-lieu du département du Pool renaît petit à petit, même s'il existe encore, selon certains témoins, des zones inaccessibles.

Le trafic entre Brazzaville et Kinkala devient possible. Des véhicules transportant passagers et marchandises circulent normalement, grâce une ceinture de la force publique placée dans différents endroits afin de sécuriser la population. Certains témoins ayant emprunté ce trajet pendant la crise confirment le retour progressif de la paix.

L'on se souvient qu'en octobre 2016, l'insécurité créée par les miliciens ninjas ne permettait plus aux usagers d'emprunter la route nationale N°1,

« Le marché de Kinkala est ouvert au public depuis que les armes se sont tues »

reliant Brazzaville à Kinkala. La force publique (l'armée, la police et la gendarmerie) a dû faire face, pendant un certain temps, à une situation où il a fallu procéder au déplacement de la population pour rétablir la sécurité. Ce qui justifie sa présence tout le long du trajet.

Depuis la grande avenue bitumée, l'on



L'entrée du marché de Kinkala/ crédit photo Adiac

peut apercevoir des familles vaquer à leurs occupations. Les vendeurs de bois de chauffe, du vin de palme et autres produits du terroir sont également visibles dans certains villages où des habitants ont regagné leurs domiciles.

A Soumouna, le village où Ntoumi avait établi son quartier général, la présence des carcasses des véhicules calcinés à certains endroits, ainsi que des maisons détruites, rappelle la gravité des affrontements. L'endroit est désormais

sécurisé par la force publique comme en témoigne le drapeau national vert, jaune, rouge, flottant à la place du violet de pasteur Ntoumi.

A quelques mètres de là, un homme

(octogénaire), courbé par le poids de l'âge, nous saluant à distance, s'est penché pour ramasser quelques bois de chauffe qui traînaient devant sa case à moitié détruite. Le moteur de notre autobus fonctionnant au ralenti pour se soumettre au contrôle, le vieil homme était toujours visible. A un certain moment, il s'assied et s'adosse au mur en fixant l'autocar, qui s'éloignait progressivement...

Ces quelques images tristes sont vites

effacées des mémoires à l'entrée de Kinkala où règne une autre atmosphère. Restaurants, hôtels, boutiques tenues parfois par des étrangers, bars et autres lieux sont ouverts au public

depuis 2017. « Le marché de Kinkala est ouvert au public depuis que les armes se sont tues », raconte une jeune femme vendeuse de poisson fumé.

Dans ce marché, même si certaines denrées deviennent rares, on y trouve un peu de tout (manioc, fufou, légumes, noix de palme, safous, piment, poisson, etc.). Comme en 2012, lors de la célébration de la fête de l'indépendance du Congo, la ville de Kinkala a

connu une ambiance tout à fait particulière, le 30 mars, jour de l'arrivée de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. On avait l'impression que tout Kinkala s'était vidé pour aller accueillir la première dame du Congo.

« Nous sommes très ravis de l'arrivée de l'épouse du chef de l'Etat à Kinkala. C'est vraiment une maman ! Elle n'a pas eu peur de venir ici. Je dois serrer sa main », s'excite un jeune garçon amaigri, la trentaine, nous confiant qu'il est ex-ninja et que la guerre ne l'intéresse plus.

Le regard fixé en direction de l'épouse du chef de l'Etat, qui prenait un bain de foule, le jeune garçon a fini par se frayer un chemin pour s'approcher d'elle, mais en vain, car les agents de sécurité ne lui ont laissé aucune chance. Il s'est tout de même débrouillé pour se retrouver dans l'enceinte de l'Eglise catholique où se déroulait la cérémonie de distribution des vivres. Il a promis de venir à Brazzaville « raconter son calvaire dans la forêt », puis « demander pardon au président de la République ».

Si Kinkala renaît, un agent du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, ainsi que certains sous-préfets parlent encore de quelques endroits inaccessibles appelés « zones rouges » comme Madzia, Mayama, Kibouéndé, Kibossi et Goma Tsé-Tsé.

Y.R.Nz.

EDUCATION

Le gouvernement rassure face aux menaces des enseignants

Le 31 mars, le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, a promis aux syndicats des bénévoles et prestataires, ainsi qu'aux diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement, que leurs doléances seront présentées lors de la prochaine réunion de cabinet.

L'avis de grève, lancé pour le 3 avril - date de la reprise des cours - par les syndicats des catégories d'enseignants qui tiennent la plupart des écoles à travers le pays (90%), vient d'être désamorcé. Ces syndicats revendiquent, entre autres, leur intégration à la Fonction publique et la publication du statut particulier du personnel de l'éducation nationale.

Pour Firmin Ayessa, le président de la République a donné des orientations au Premier-ministre qui, à son tour, a instruit les ministres concernés, qui sont déjà en chantier. « Vous serez associés au moins pour l'information le moment venu. Mais cela ne saura tarder, le sujet sera débattu lors de la prochaine réunion de l'interministériel. Les modalités, qui seront retenues avec chiffre à l'appui par nos experts, pourraient être adoptées en conseil de cabinet et en Conseil des ministres », a annoncé le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

Face aux menaces persistantes sur la grève, le gouvernement a

discours déterminé (...) Si vous avez déjà le pied sur la pédale, levez-le. Vous hésitez pour rien, ne découragez pas ceux qui s'engagent à travailler pour la cause de tous. Il ne s'agit pas

de la cause de quelqu'un, mais de sauver l'école congolaise », a conseillé Firmin Ayessa.



Une vue des syndicalistes de l'enseignement Adiac

demandé aux syndicats des enseignants de l'accompagner dans cette démarche pour apporter des solutions idoines à l'épineuse question qui permettra également de combler le déficit criant en personnel. « Convincez vos différentes bases, dites leur que nous sommes allés entendre un

déplômés des écoles professionnelles et plus de huit mille prestataires et bénévoles, tous déjà sur le terrain. Les autorités justifient ce manque par le fait que depuis 2015, des recrutements ont été gelés dans la Fonction publique, conjugués aux départs massifs à la retraite des agents civils de

Un déficit de près de 20 000 enseignants

Selon des statistiques du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisa-

tion, le sous-secteur accuse actuellement un déficit de près de vingt mille enseignants, tous cycles confondus. Un déficit qui pourrait être comblé si l'on arrivait à recruter près de onze mille

l'Etat ces dernières années. Cela concerne également les autres départements ministériels, dont la santé et les affaires sociales.

Recruter de façon rotative Etant donné que le budget de l'Etat exercice 2018 n'a prévu aucune ligne sur le recrutement à la Fonction publique, le gouvernement a rassuré les partenaires sociaux qu'il était déjà en train d'examiner comment régulariser la situation de cette catégorie d'enseignants avant d'arriver en 2019. « Nous sommes obligés de faire vite, parce que l'année scolaire est différente de l'année civile et pour bien le faire, il faut commencer à travailler maintenant sur ce recrutement des jeunes à la Fonction publique qui devrait se faire de façon spéciale. Si nous ne pouvons pas recruter dix mille, nous pourrions étaler, ce sera déjà pour nous un acquis », a conclu le vice-Premier ministre.

Prenant acte des assurances données par le vice-Premier ministre en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, certains syndicalistes ont promis d'en rendre compte à la base et d'autres considèrent Firmin Ayessa comme l'homme de la situation.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

N° Avis : AMI N° 13/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG « RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC EXERCICES 2017, 2018, 2019 »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du cabinet chargé de l'audit externe du projet des réformes intégrées du secteur public ».

2-L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

-Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

1-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

2-L'Unité de coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques du cabinet; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet;

les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

3-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires.

4-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

5-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard 12 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (cabinet chargé de l'audit externe du projet des réformes intégrées du secteur public)

Bureau Passation de Marchés

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN
STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, A
BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES
ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC 1,
PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2
BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@gmail.com
et prispcongo@gmail.com

**N° Avis : AMI N°14/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION DES AGENTS
DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS »**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel international pour l'élaboration d'un programme de formation des agents de la direction générale des douanes et des droits indirects ».

1-L'objectif général de la mission est de faire le diagnostic / état des lieux de la capacité des ressources humaines et de proposer à la direction générale des douanes et droits indirects le plan de formation à la maîtrise des outils douaniers afin de bien administrer ce secteur qui est un maillon important dans la mobilisation des recettes. Ce plan de formation permettra également de renforcer les capacités des douaniers dans le domaine de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information liée à la formation des agents des douanes.

De façon spécifique, la consultation devrait permettre:

- d'élaborer un manuel de procédures portant sur la formation initiale, technique et spécifique ;
- l'évaluation de la capacité des ressources humaines au travers des profils ;
- l'évaluation des besoins en formation longue et courte ;
- la définition des profils d'inspecteurs et des attachés services douaniers ;
- la proposition d'un plan de formations des inspecteurs et des attachés ;
- la proposition d'un plan de formations dans des domaines spécifiques (ingénierie de formation, pétrole, bois, mines, statistiques, informatique, administration, management d'une structure d'assiette, etc.)
- l'identification des instituts ou écoles nationaux ou internationaux de formation pouvant contribuer au renforcement des capacités des cadres de la DGDDI ;
- l'évaluation des budgets nécessaires à mettre en œuvre dans le plan d'action ;
- la proposition d'un chronogramme de mise en œuvre du plan d'action.

2-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agence Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

3-Le Profil du consultant:

Le consultant international devra remplir les critères suivants :

Education :

- Diplôme universitaire BAC +5, en gestions des ressources humaines,

Expérience :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience générale dans l'ingénierie de formation ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans l'évaluation des compétences d'une administration douanière et dans l'élaboration de plans de renforcement des capacités / plans de formation (identification et analyse des besoins de formation, bilan de compétences, programme d'actions de formation) ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires ;
- Bonne connaissance de l'administration douanière et de la gestion des ressources humaines ;
- avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques, bonne connaissance de l'élaboration du manuel de procédures et des outils pédagogiques.

Langue requise :

- Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

4-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

5-Le travail sera effectué sur une période de période de 60 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

6-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

7-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (du consultant individuel international pour l'élaboration d'un programme de formation des agents de la direction générale des douanes et des droits indirects)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com et prispcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°15/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG

**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE :
AUDIT INSTITUTIONNEL DU MFPRE »**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel chargé de l'analyse de la gestion de la fonction publique :audit institutionnel du MFPRE ».

2-L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités organisationnelle et institutionnelle de la Vice-primature chargée de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

De manière spécifique, il s'agit de :

- faire une analyse de l'environnement interne et externe de la Vice-primature ;
- doter la Vice-primature d'un rapport de diagnostic situationnel.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agence Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

Education :

- Diplôme universitaire BAC +5, en administration publique, en gestion administrative, en audit des institutions publiques, gestion, économie ou un diplôme équivalent.

Expérience :

- Expérience générale au moins de 10 ans dans le domaine de l'audit de l'administration publique ;
- Avoir réalisé au moins trois missions similaires dans un pays au sud du Sahara ;
- Bonne connaissance de la gestion de la fonction publique et des réformes y afférentes ;
- Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout

Langue requise :

- Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

5-Le travail sera effectué sur une période de deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant du consultant individuel chargé de l'analyse de la gestion de la fonction publique :audit institutionnel du MFPRE)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com/prispcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°12/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA REVUE DE LA POLITIQUE FISCALE :ETUDE SUR LES DEPENSES DES REGIMES D'EXEMPTION (IMPOTS ET DOUANES) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel international pour la revue de la politique fiscale : étude sur les dépenses des régimes d'exemption (Impôts et Douanes) ».

2-L'objectif global de la mission est d'Evaluer les pertes des recettes fiscales occasionnées par les dépenses fiscales.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Analyser les coûts des dépenses fiscales par objectifs et par type d'impôts ;
- évaluer l'impact économique des dépenses fiscales ;
- mettre à la disposition du Parlement le manque à gagner de l'Etat résultant des mesures dérogatoires ;
- insérer, dans le code général des impôts, toutes les mesures dérogatoires, auparavant éparpillées dans les textes spécifiques ;
- recenser toutes les mesures non pertinentes et proposer leur suppression.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agence Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- Qualification académique : BAC + 5 au minimum

- dans les sciences économiques, la fiscalité ;
- Expérience d'au moins 10 ans dans la réalisation d'études d'évaluation sur la fiscalité, de préférence les dépenses fiscales et dans le contexte africain ;
- Au moins trois mission similaires dans le cadre de la revue approfondie de la politique fiscale et la mise en place des réformes fiscales dans un pays africain ;
- Une connaissance approfondie des stratégies et politiques de développement, de la planification stratégique et opérationnelle dans le domaine de la fiscalité et la mise en place des budgets publics ;
- Une grande capacité de travail en équipe ;
- Produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle ;
- Discipline et respect des délais de travail.

5-Le travail sera effectué sur une période de période de trois (03) mois, repartis selon un calendrier préétabli.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international pour la revue de la politique fiscale : étude sur les dépenses des régimes d'exemption (Impôts et Douanes))

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com/
prispcongo@gmail.com

CLÔTURE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les militantes du RDPS exhortées à la prise de conscience pour la parité

Les femmes du parti ont été invitées, le 30 mars à Brazzaville, à s'impliquer véritablement dans les sphères sociales, économiques et politiques, en vue de réduire les entraves et inégalités bloquant leur représentativité dans les instances de prise de décisions.

L'exhortation a été faite par le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), Eugène Stanislas Mouenguelé, à l'occasion d'une causerie-débat sur le thème «Prise de conscience de la militante du RDPS, ferment de quotité, de parité et de la représentativité de la femme en politique ». Organisée par les femmes de la fédération RDPS de Brazzaville, à la faveur de la clôture de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, cette rencontre a été un véritable moment d'échange pour les participantes.

Dans son exposé à cette occasion, le vice-président du RDPS s'est félicité des efforts des pouvoirs publics dans la prise des lois et règlements en faveur de la parité et dans la ratification des instruments internationaux pertinents y afférents. Il a salué la mesure qui octroie le quota de 30% des femmes aux élections locales et 20% aux échéances législatives, convaincu que ce quota



Une vue des femmes pendant la causerie-débat (Adiac)

pourra évoluer à l'avenir.

En outre, Eugène Stanislas Moenguelé a interpellé les femmes à briser les obstacles les empêchant à réduire les inégalités sociales. Il a cité, entre autres, l'analphabétisme, le legs culturel, le peu d'engagement des femmes en politique, la prostitution, la chosification de la femme, etc. Le conférencier a fait comprendre à son auditoire qu'il suffit que les femmes prennent conscience

de ce qu'elles vivent pour promouvoir la parité, illustrant ses propos par le contraste observé entre le nombre élevé

et les institutions électives. Le conférencier a étayé son argumentaire par des données statistiques édifiantes.

coques ; le harcèlement sexuel en milieux scolaires et professionnels ; les traitements que subissent les femmes veuves, etc.

Notons que pendant les échanges, les femmes ont apprécié cette initiative des responsables du RDPS. Elles ont souhaité que de telles activités soient régulièrement organisées pour les former et les édifier sur plusieurs aspects de la vie en société qui leur échappent. Par exemple, à quelle structure s'adresser en cas de viol ou d'harcèlement sexuel, ont-elles relevé.

Plusieurs d'entre elles ont reconnu que de nombreux obstacles bloquent leur engagement en politique et dans d'autres sphères d'activités, entre autres, les occupations conjugales ; l'influence masculine sur elles surtout pour les mariées ; les risques auxquels sont exposés les acteurs politiques, etc.

Créé en octobre 1990 par Jean Pierre Thystère Tchicaya, le RDPS, a dit le conférencier, place parmi les priorités de son action, la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme.

Roger Ngombé

des femmes dans le monde et leur quota dans les sphères de prise de décisions. Il suffit, a-t-il insisté, que la gent féminine s'entende pour qu'elle soit la plus représentative dans les institutions électives.

Curieux paradoxe, a-t-il renchéri, depuis les indépendances jusqu'à nos jours, les hommes sont toujours les plus nombreux dans les instances de prise de décisions

En effet, a-t-il noté, il est temps que la célébration du 8 mars cesse d'être un moment festif au cours duquel pagnes et tee-shirts sont arborés, mais que cette journée soit consacrée à la recherche des solutions idoines des vices comme le viol des femmes, surtout en période de guerre ; la spoliation des biens laissés par les époux par les parents du défunt ; les grossesses pré-

LE FAIT DU JOUR

Stress diplomatique

Comment les fonctionnaires des ambassades touchées par la vague de rapatriements en cours entre la Russie et plusieurs pays occidentaux vivent-ils la crise diplomatique provoquée par l'affaire Skripal ? Mal, sans doute dans la mesure où, à titre personnel, ceux qui sont sommés de faire leurs valises et rentrer au bercail subissent une peine collective dont le caractère arbitraire paraît indéniable.

Dans leurs pays d'accréditation, les diplomates peuvent, pour la durée de leur mandat, s'intégrer avec leurs familles et donc mener une vie tranquille. Des exemples sont légion d'enfants de diplomates nés « en mission », et qui conservent des liens parfois très forts avec leur lieu de naissance. Pendant leur mandature à l'extérieur, les fonctionnaires des Affaires étrangères scolarisent leurs gosses, tandis que leurs

épouses ou époux peuvent exercer un métier et se sentir parfaitement chez eux.

Mais, tenus par des obligations de réserve dont ils sont les seuls à en comprendre les arcanes, les personnels des ambassades, à commencer par les chefs de mission eux-mêmes, sont donc tous des gens assis sur des sièges éjectables. A la moindre poussée de fièvre entre leur gouvernement et celui du pays d'accueil, l'épée de Damoclès suspendue à leur tête frappe sèchement. On imagine dans ce qu'il se passe présentement le sort des enfants arrachés à leurs écoles et priés d'abandonner leurs études. Ils souffrent sans doute autant que ces camarades de classe qu'ils doivent quitter du jour au lendemain.

Ce qui est vrai, c'est que l'empoisonnement de l'ex-agent russe, Serguei Skripal, et de sa fille

Youlia, le 4 mars, au Royaume-Uni, envenime les relations entre des voisins qui se soupçonnent et s'épient mutuellement. Depuis la nuit des temps, Moscou, Londres, Washington, Paris, Berlin, Rome et Bruxelles- la liste n'est pas exhaustive- ont toujours cherché et trouvé quelque chose qui ne tourne pas rond dans leur environnement politique, économique, social et géostratégique. Tous déclarent protéger leurs « valeurs », un concept à large spectre qui couvre le domaine sensible de leurs intérêts réciproques.

De ce point de vue, ce n'est pas la crise ukrainienne et son corollaire l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, qui pouvaient apaiser le climat entre ces pays. Ce n'est pas l'intervention « musclée » de Moscou dans la guerre en Syrie, aux côtés de Bachar al Assad, qui pouvait tranquilliser leurs chancelleries, encore moins

la récente réélection de Vladimir Poutine pour un nouveau mandat de six ans à la tête de la Fédération de Russie qui pouvait être le signe d'un quelconque déclin dans cette guerre froide bis qui ne dit pas son nom.

Dans l'univers des grandes puissances, on se projette toujours plus loin dans le futur. On prend soin d'analyser et comprendre ce qui se cache derrière le discours passablement banal, terriblement brutal ou relativement cohérent de l'adversaire et même de l'allié. C'est pour cela qu'il est possible de considérer l'épreuve de force diplomatique qui se joue entre Moscou et les capitales occidentales citées plus haut autour d'une affaire Skripal qui n'a pas encore révélé tous ses contours comme les ingrédients d'une bataille stratégique féroce commandée par l'état actuel de la situation au Proche-Orient.

Gankama N'Siah

COP23

Les parties prenantes à l'accord de Paris édifiées sur les conclusions et les futures échéances

La ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a eu une séance de travail le 30 mars dernier dans la capitale économique, au cours de laquelle elle a restitué les grandes lignes de la conférence tenue à Bonn, en Allemagne, en novembre 2017.

Devant les parties prenantes de Pointe-Noire et du Kouilou, la ministre du Tourisme et de l'environnement a précisé que le gouvernement a pris une part active à la COP23, avec l'implication personnelle du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. Arlette Soudan-Nonault a indiqué que le président de la République, s'est résolu, depuis plusieurs années, à conduire lui-même la délégation congolaise à ce grand forum mondial sur le climat car il apprécie, à sa juste valeur, la pertinence des enjeux climatiques pour son pays, sa sous-région et son continent. C'est suite à ses instructions, au sortir de la COP23, qu'elle a pris l'initiative d'organiser cette campagne de restitution des conclusions à l'endroit de toutes les parties prenantes.

L'objectif visé par ces réunions est de sensibiliser, d'impliquer les parties prenantes dans le processus, et de les amener à apporter leurs propres contributions pour les futures négociations sur l'accord de Paris qui va remplacer le protocole de Kyoto à partir de 2020, ainsi que sur les échéances à venir. L'accord de Paris, a précisé la ministre, présente des enjeux qui peuvent être bénéfiques pour les pays en développement, en général, et les pays forestiers du Bassin

du Congo, en particulier, s'ils arrivent à trouver toute leur place et à défendre leurs intérêts au cours des futures négociations. Dans le cas contraire, il les desservira.

Le cimetière archéologique de Loango, menacé de disparition

La ministre du Tourisme et de l'environnement a rappelé aux parties prenantes que le Congo subit déjà les effets du changement climatique à travers des événements extrêmes comme les inondations récurrentes qui entraînent des ravinements de terrains, ainsi que des pertes d'habitations et d'ouvrages routiers. Pour preuve, a-t-elle dit, le cimetière archéologique de Loango, patrimoine mondial de l'Unesco, est menacé de disparition et le trait de côte dans la baie de Loango, en particulier à Matombi, connaît un recul vertigineux. Ce sont là des signes que le changement climatique est à la porte du Congo, avec ses impacts négatifs déjà ressentis dans le département du Kouilou et dans le pays tout entier.

Le pays subit également des vagues de chaleur jamais connues auparavant dans son histoire. La sécheresse s'installe dans certains départements, induisant la dégradation des terres arables et une forte diminution des rendements agricoles. Toutes ces préoccupations sus-évoquées ont rendu nécessaire cette campagne de sensibilisation qui devrait ainsi permettre à tous d'avoir le même niveau de connaissance du phénomène du changement climatique afin d'agir ensemble pour le Congo, en par-



La ministre du Tourisme et de l'environnement exposant sur les conclusions de la COP 23

ticulier, et pour la planète, en général.

Cette campagne devrait également permettre de faciliter la prise de décision par des responsables locaux face aux nombreux défis générés par la lutte contre ce fléau. Les parties prenantes nationales, incluant la société civile et le secteur privé, devraient aussi prendre toute leur place en investissant dans des projets contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Congo.

Des thèmes débattus par une équipe intersectorielle et multidisciplinaire

Pour animer cette campagne, une équipe intersectorielle et multidisciplinaire d'ex-

perts nationaux a été mise en place. Elle a fait des présentations sur les différentes thématiques en lien avec le changement climatique, notamment le contexte des changements climatiques, les objectifs et les résultats attendus de l'atelier ; le décryptage de la COP21 et de l'Accord de Paris ; le décryptage des résultats et décisions de la COP23 et des échéances futures ; le décryptage du sommet « One Planet » de Paris sur la Finance climat, tenu en décembre 2017, deux semaines après la COP23 ; le Fonds vert climat des Nations unies, destiné à financer les projets d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques ; la Commission climat du Bassin

du Congo et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui sont des initiatives inter régionales en matière de lutte contre le changement climatique au Congo ; l'état d'avancement du processus Redd+ et de la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national du Congo.

Ces présentations ont été suivies de débats sur des questions posées. Aussi, les recommandations et suggestions formulées seront prises en compte dans la position nationale pour la prochaine COP, et partagées par les experts, respectivement avec la Commission des forêts d'Afrique centrale, le Groupe d'experts africains sur le climat et le Groupe des soixante-dix-sept plus la Chine.

Bruno Okokana

SANTÉ PUBLIQUE

Du matériel de conservation des vaccins offert au Congo

Dans le cadre du Programme élargi de vaccination, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné le 30 mars à Pointe-Noire, des mains de Micaela Marques De Sousa, représentante de l'Unicef au Congo, divers équipements de chaîne de froid.



Des officiels visitant le matériel

Le matériel réceptionné est composé de cent trente réfrigérateurs dont dix électriques et cent vingt solaires d'un montant total de cinq cent mille dollars, soit plus de deux cent cinquante millions de FCFA. Le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) a pu l'acquérir grâce à l'appui de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi), dans le cadre du Projet de renforcement du système de santé.

Ces équipements arrivent à point nommé, ont indiqué les autorités sanitaires, car ils permettront d'améliorer la qualité de la conservation des vaccins en République du Congo. En effet, selon un inventaire physique des équipements de conservation des vaccins réalisé en 2017 sur l'ensemble du territoire national avec l'appui de l'Unicef, 40% des équipements recensés ne répondaient pas aux normes de pré qualification par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certains sont en panne et d'autres sont vétustes. A

la suite de ce constat, un plan de réhabilitation a été élaboré pour améliorer cette situation de chaîne de froid d'un coût total de près d'un milliard de francs CFA, étalé sur cinq ans. Pour l'Unicef, sans vaccins de qualité, il n'y a pas de protection des enfants. Et c'est dans ce cadre qu'en partenariat avec l'OMS, l'Unicef appuie le programme élargi de vaccination pour l'amélioration tant de la qualité de l'offre que le renforcement de la demande. La représentante de l'Unicef a félicité le gouvernement congolais à travers le ministère de la Santé pour tous les efforts consentis dans la mobilisation des financements pour la santé, en général, et la vaccination, en particulier.

Micaela Marques De Sousa a aussi adressé ses remerciements à Gavi qui, malgré la sortie de l'éligibilité du Congo, souhaite l'accompagner dans cette phase de transition selon des modalités qui contribueront, une fois de plus, à améliorer la vaccination dans le pays et à maintenir des acquis. « Je réitère la ferme volonté de l'Unicef, de Gavi et de l'OMS de collaborer avec toutes les parties prenantes pour accompagner le gouvernement dans ses louables efforts visant, de manière spécifique, le renforcement de la vaccination et, de manière générale, la réduction de la mortalité maternelle, infantile, et l'amélioration de la santé communautaire, pour une population saine, gage du développement durable du Congo », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Jacqueline Lydia Mikolo a, au nom du gouvernement, félicité vivement Gavi et l'Unicef ainsi que tous les partenaires multilatéraux pour leurs appuis multiformes dans l'amélioration de la santé des Congolais, en général, et celle des enfants, en particulier. La vaccination, précisons-le, constitue une intervention majeure dans la santé car elle fait reculer la mortalité infanto-juvénile et la prévalence des maladies. Elle a contribué, par exemple, à l'éradication de la variole, la réduction de l'incidence de la poliomyélite à plus de 99% et celle du tétanos néonatal à 94% dans l'ensemble du monde.

Notons que le représentant de l'OMS et les autorités départementales de Pointe-Noire ont participé à cette cérémonie de remise du matériel.

Séverin Ibara

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Un prêtre suspendu et un diacre exclu

Mgr Miguel Angel Olaverri vient de prononcer des sanctions canoniques à l'encontre de l'abbé Eric Fabrice Mavoungou et du diacre Quentin Goma Koussali, a-t-on appris de l'hebdomadaire catholique « La Semaine Africaine ».

Dans une circulaire, sans préciser la nature des faits qui lui sont reprochés, l'évêque de Pointe-Noire a suspendu de toutes activités ecclésiastiques, après avoir entendu le Collège des consultants, l'abbé Eric Fabrice Mavoungou. Selon la circulaire, la suspension est élargie dans l'ensemble de l'Eglise catholique au Congo et partout ailleurs, sauf au monastère de la Bouenza. « L'abbé Eric Fabrice Mavoungou est suspendu à cause du scandale causé dans le vécu de son célibat. Ainsi, il est affecté au monastère de la Bouenza jusqu'à nouvel ordre. Il est également suspendu de toute responsabilité comme aumônier national et diocésain de la Schola populaire », précise Mgr Miguel Angel Olaverri. S'agissant du diacre Quentin Goma Koussali, l'évêque de Pointe-Noire a décidé d'arrêter son expérience. « Il ne sera pas ordonné prêtre et il est maintenant exclu de présence à la paroisse Christ Roi. La procédure de sa réduction à l'état laïc est déjà en route. Les conclusions du dossier juridique, civil en cours ne permettent pas au point de vue canonique de poursuivre son parcours. Le diocèse procédera à le soutenir économiquement pendant un an, en attendant la décision de Rome », a-t-il écrit.

Ne se contentant pas seulement des sanctions prononcées, l'évêque a lancé un appel aux prêtres de son diocèse afin qu'ils puissent réfléchir comment s'entraider lorsque les choses ne marchent pas bien dans leur vie sacerdotale. « Ne restons pas seulement dans les aspects négatifs d'une sanction, mais voyons comment accompagner dans le cheminement vers la sainteté tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, vivent dans des grandes difficultés. C'est une exigence de notre vie sacerdotale », a souligné Mgr Miguel Angel Olaverri.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

Églises de réveil, pourquoi internez-vous des malades ?

L'ampleur que prend ce phénomène dans notre société appelle à une dénonciation catégorique, car de nombreuses familles l'ont regretté par la suite. Plus un membre de la famille reste longtemps interné dans une église de réveil du quartier, plus il court un gros risque de voir sa maladie s'aggraver par manque, d'une part, d'un diagnostic réel et, d'autre part, d'un traitement approprié.

Est-il raisonnable qu'une église de réveil se permette d'interner des malades, alors que toute maladie appelle d'abord un diagnostic pour déterminer sa cause réelle ensuite avant d'en proposer un traitement ? L'hôpital est le seul endroit indiquer pour interner ou hospitaliser des malades, pas l'église de réveil du quartier qui n'a ni appareillage bio-médical pour identifier la maladie ni thérapie y relative. Des maladies telles que le paludisme, la fièvre typhoïde, la fièvre jaune, le choléra, la tuberculose, etc., ont leur traitement approprié et certaines nécessitent même une chirurgie. Alors comment des pasteurs acceptent-ils d'interner des malades dans leurs églises quand bien même ils savent pertinemment qu'ils sont incapables de les soigner ?

Dans un quartier, il s'est passé une vraie rixe entre le côté paternel et le côté maternel d'un jeune homme qui était malade. Les parents paternels ont, après l'insuccès de l'église de réveil, conduit l'enfant à l'hôpital, mais les parents maternels se sont vigoureusement opposés. Ce qui a occasionné des querelles avec échanges de coups. Heureusement, l'intervention du chef de quartier avait permis de conduire l'enfant à l'hôpital, après avoir passé près de trois semaines à l'église.

Ce cas témoigne bien le comportement de certains pasteurs qui « gouvernent » des églises de réveil dans des quartiers. Pour une tuberculose, par exemple, ces églises prennent le gros risque d'associer un tel malade avec d'autres en les internant. Et le seul traitement, ce sont des séances de prières. C'est bizarre !

Même s'il s'agit d'un problème psychologique, psychique ou psychiatrique, des hôpitaux spécialisés existent bien dans notre pays. Ils peuvent décider l'hospitalisation du malade ou pas, contrairement à ce qui se passe dans ces églises de réveil qui enchaînent et ligotent des malades pendant des jours sans savoir la cause réelle de la pathologie.

Vous, églises de réveil, abandonnez cette façon d'agir qui constitue aussi une antivaleur qui ne dit pas son nom. Il est donc souhaitable que vous laissiez la charge d'interner des malades aux hôpitaux, seuls habilités dans ce domaine.

Faustin Akono

TRAITEMENT DES DÉCHETS PÉTROLIERS

Le bio centre de Tandou-Mboma opérationnel à la fin de l'année

Le chantier situé dans le district de Tchiamba Nzassi, département de Pointe-Noire, a été visité, le 30 mars, par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.



Le ministre Coussoud-Mavoungou sur le site du bio centre de Tandou-Mboma/Photo Adiac

Construit par la société de droit congolais Green services, le bio centre de Tandou Mboma traitera deux mille tonnes de boues hydrocarbonées par an, en utilisant une technique où n'intervient aucun enfouissement ni incinération. Toutes les boues hydrocarbonées seront détruites par le procédé mis en place qui les rendra complètement dépolluées puis transformées en fertilisant biologiques et efficaces. « C'est un site de cinq hectares où seront érigés seize bassins qui vont recevoir les boues à traiter. On les mélange avec l'eau, la mélasse et un peu de bactéries. Ce site comprend aussi des bureaux, une infirmerie, une cantine, un forage, un laboratoire qui va permettre de mesurer la teneur en hydrocarbures de produits qui arrivent et aussi de contrôler, au fur et à mesure, la baisse de cette teneur. C'est la première fois que ce procédé est utilisé à cette échelle au niveau des hydrocarbures », a expliqué Lionel Sanz, chef des travaux. Se réjouissant de cette expérimentation particulière, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a dit: « Le département de la recherche scientifique doit savoir accompagner le secteur agricole et partant, tous les secteurs économiques. C'est pourquoi nous soutenons cette expérimentation de Green Ser-

vices à Tandou Mboma qui va transformer des boues hydrocarbonées en engrais. Cela va augmenter la productivité agricole (...) La recherche scientifique et ses services spécialisés, à savoir l'Institut de recherche agronomique, l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles, et l'Institut de recherche forestière, vont accompagner la société Green Services dans ce projet ». Et d'ajouter: « Un dispositif de production de moringa est également prévu, tout comme l'assistance des autres secteurs tels l'élevage ou la pêche ».

Selon Marcelo Della Corte, directeur général de Green Services, ce projet bénéficie du suivi scientifique du ministère de la Recherche scientifique, de la société B.E.A, de la République de Saint Marin qui apporte son expertise et sa technicité sous la coordination de Stand international, également de la République de Saint Marin. C'est donc un projet international. « C'est une première dans la sous-région Afrique centrale, un centre qui traite les boues hydrocarbonées de façon organique, en utilisant aucun enfouissement, pas d'incinération, tout est biologique », a-t-il signifié, concluant que ce projet a un impact dans la population puisqu'il emploie la main d'œuvre locale.

Hervé Brice Mampouya

DISTINCTION

Gaston Ngassiki-Okonza primé par l'ONG MB production

Le directeur départemental de la Pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire a été fait ambassadeur du développement culturel, social et sportif pour son combat dans la gestion durable de l'environnement et son respect pour la hiérarchie.

C'est toute l'effervescence des grands jours que les travailleurs de la direction départementale de la Pêche ont vécu, le 30 mars, au Centre d'appui à la pêche artisanale situé au deuxième camp de la Congolaise de raffinage. L'ingénieur forestier Gaston Ngassiki-Okonza, leur directeur, a frappé dans l'œil de l'ONG internationale MB production, spécialisée dans la promotion culturelle, qui l'a choisi comme un modèle à suivre pour se forger une identité sociale. La cérémonie de remise de la distinction s'est voulue sobre et solennelle. Mais amis et connaissances ainsi que les membres de la famille et les partenaires de l'administration de pêche ont pris d'assaut le lieu de la cérémonie pour témoigner à Gaston Ngassiki-Okonza toute leur gratitude et leur sympathie. Le prix qui lui a été dé-



Médard Bongo remettant le diplôme d'honneur à Gaston Ngassiki-Okonza

cerné est le symbole d'encouragement à l'excellence, l'amour du travail et la poursuite des œuvres de développement et de prospérité. Dans son mot de circonstance, le directeur-manager de l'ONG MB production, Médard Bongo, a égrené les raisons pour lesquelles le directeur départemental

de la Pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire a été décoré. « C'est un homme qui a du respect pour sa hiérarchie, il a le goût de la gestion durable de l'environnement et du travail bien fait, c'est un homme qui assume sa tâche avec efficacité et bienveillance et qui sait faire preuve d'une grande disponibilité, quelqu'un sur qui on peut compter », a-t-il expliqué.

Pour le récipiendaire, l'obtention de ce prix n'a été possible que grâce au travail d'une équipe et non d'une seule personne. Aussi a-t-il tenu de remercier ses collaborateurs pour le travail abattu ainsi que sa tutelle. « L'honneur m'échoit de prendre la parole en cette circonstance pleine d'émotion pour vous remercier. L'honneur que vous venez de

me faire est davantage pour moi un stimulant qui m'incite d'aller de l'avant. Je dédie cette distinction à l'ensemble de ma famille, à ma chère épouse qui depuis les années 1990, supporte un emploi du temps qui me fait travailler presque tous les jours de 7 heures à 20 heures, et je profite de cet instant pour remercier, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, qui ne cesse de m'orienter tout au long de cette manche de mon parcours professionnel », s'est exprimé Gaston Ngassiki-Okonza.

Notons que Gaston Ngassiki-Okonza a, autrefois, occupé les fonctions de directeur départemental des Eaux et forêts dans le département du Kouilou. Pour arriver à sa décoration, l'ONG MB production a mené une enquête sur sa personne, partant de tous les lieux où il a servi jusqu'à Pointe-Noire aujourd'hui pour recueillir les avis des uns et des autres sur son comportement et ses activités socio-professionnelles. Une enquête qui a duré plus de trois ans, à en croire cette ONG.

Hugues Prosper Mabonzo

AFRIQUE DU SUD

Winnie Madikizela Mandela est morte à l'âge de 81 ans



L'ancienne épouse de Nelson Mandela est décédée le 2 avril, à Johannesburg. Combattante anti-apartheid au côté de son ex-époux, sa mort a provoqué une grande tristesse chez des nombreux Sud-Africains, a déclaré son porte-parole, Victor Dlamini. L'ancienne épouse de Nelson Mandela, avec lequel elle a été mariée de 1956 à 1996 – le couple s'était séparé en 1990 –, avait été hospitalisée fin janvier pour une infection rénale.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'AC Léopards repasse devant les Diabes noirs

Vainqueurs de Patronage Sainte-Anne 1-0, les Fauves du Niari ont profité de la contre-performance des Jaune et noir (1-2) contre La Mancha pour leur chiper la première place au classement provisoire.

Les Léopards de Dolisie sont sortis vainqueurs du duel à distance qui les opposait aux Diabes noirs de Brazzaville. De quoi donner une saveur particulière à leur confrontation du 8 avril, à Madingou, comptant pour la 13e journée de la compétition. Le 1er avril en première heure au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Athlétic club Léopards avait l'occasion de mettre une pression énorme sur les épaules des Diablotins en affrontant Patronage Sainte-Anne. A l'image de son match contre l'AS Otoho, l'AC Léopards s'est contenté du minimum (1-0).

Kwedi Elombo profitait de la remise de Salakiaku pour inscrire l'unique but à la 41e mn. Le score étant resté inchangé, l'AC Léopards (vingt-six points) devançait ainsi les Diabes noirs d'une petite unité. Mais les Jaune et noir ne parviendront pas à repasser devant, d'autant plus qu'ils ont perdu double (le match et la tête du classement) face à La Mancha. Cette dernière, en effet, récitait ses gammes avant son déplacement à Kinshasa en vue d'affronter l'AS Vita club en match aller du tour de cadrage.

Guy Mbenza a célébré de bonne manière son anniversaire en ouvrant le score à la 66e mn. Il était le premier à faire tomber la forteresse diabolotine en seconde période avant d'être imité par son coéquipier Michel Baguadila à la 75e mn. La tête sous l'eau, les Diablotins tentaient de réagir mais la réduction du score par Kader Bidimbou, à la 79e mn, arrivait très en retard.

« Nous n'allons pas dire le contraire de ce qu'on avait déjà



Les Fauves du Niari prennent la tête du championnat/Adiac

dit. Diabes noirs joue pour la première place. Nous avons perdu mais vous n'allez pas me dire que les équipes qui prennent la tête ne perdent jamais un match. Nous gardons les objectifs et nous jouons pour un titre. Léopards a vingt-six points, donc un point d'avance sur nous. Nous jouerons le prochain match contre eux, c'est le match le plus déterminant », a déclaré Clément Massamba, après sa deuxième défaite de la saison.

Le coach des Diabes noirs a aussi reconnu que La Mancha a été supérieure à son équipe puisqu'elle s'est montrée plus réaliste en marquant deux buts. « Je pense que le match

a été d'un très bon niveau. La Mancha joue la coupe de la CAF et cela a été pour moi un très bon match », a commenté le coach des

sommes costauds. Si nous sommes qualifiés pour le tour de cadrage, ce n'est pas du hasard. Nous avons travaillé en amont et nous sommes

Diabes noirs.

De quoi rassurer l'entraîneur de La Mancha après un véritable test réussi pour le club ponténégrin qui affrontera, le 7 avril, à Kinshasa, l'As Vita club dans le cadre de la manche aller du tour de cadrage. « On ne pouvait pas partir à Kinshasa avec une défaite. Gagner contre Diabes noirs, cela donne du baume au cœur. Notre défense rassure d'autant plus que quand nous regardons les statistiques, nous n'avons pas pris assez de buts. En Coupe d'Afrique, nous n'avons pris que deux buts en quatre matches. Cela veut dire que, défensivement, nous

aujourd'hui capables de rentrer dans la phase de poules. À Kinshasa, on donnera le maximum », a promis Ghislain Tchiamas.

Outre ces deux résultats, l'AS Otoho a conservé sa troisième place en battant, à Owando, Saint-Michel de Ouenzé 3-2. L'AS Otoho qui menait au score 2-0 a été rattrapé par la suite avant d'inscrire le but de la victoire. À Pointe-Noire, V Club et le Club athlétique renaissance aiglons ont fait jeu égal 1-1. Le 31 mars, La Jeunesse sportive de Talangai a eu raison de l'AS Cheminots 1-0 puis La Jeunesse sportive de Poto-Poto a battu le FC Kondzo 1-0.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Où peut mener le duel engagé par Donald Trump avec Vladimir Poutine et Xi Jinping ?

Cette question, nombre d'observateurs de la scène internationale la posent plus ou moins ouvertement depuis que les Etats-Unis ont décidé, avec leurs partenaires européens, de creuser à nouveau un fossé avec la Russie. Car derrière le renvoi pour le moins brutal de dizaines de diplomates russes en poste à Washington sous le prétexte de la tentative d'assassinat, dans la banlieue de Londres, d'un agent double russe, se cache sans aucun doute un problème infiniment plus grave que ni les Américains ni les Russes ne veulent, ou n'osent évoquer publiquement.

Sans prétendre connaître réellement le dessous des cartes de la partie de poker pour le moins dangereuse qui débute sur la table de jeux mondiale, l'on peut avancer sans grand risque de se tromper l'idée que la remontée en puissance de l'ex-URSS pose de

sérieux problèmes aux puissances occidentales en général, à l'Amérique de Donald Trump en particulier : aux puissances occidentales, c'est-à-dire essentiellement à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne, à la France qui ont parié sur un long déclin de la Russie et ouvert largement les portes de l'Union européenne aux anciens satellites est-européens de l'ex-URSS ; à l'Amérique de Donald Trump en particulier dont la combinaison de l'émergence de la Chine et de la réémergence de la Russie menace la place de puissance dominante acquise au sortir de la seconde guerre mondiale, il y a très exactement soixante-treize ans.

Affaiblir par tous les moyens les deux Etats qui contestent, désormais de façon claire, le rôle éminent des Etats-Unis dans la gouvernance mondiale devient au fil des mois l'un des principaux défis que le nouveau président des Etats-Unis en-

tend relever. D'où l'installation aux postes-clés de la Maison-Blanche, du Département d'Etat, du FBI et de la CIA de personnalités connues pour leur volonté de traduire en actes forts la politique de l'« America First » inscrite par Donald Trump en tête de sa stratégie internationale. D'où également la multiplication des actions destinées à affaiblir sur la scène mondiale la position de Moscou et de Beijing dont l'élévation des barrières douanières sur l'acier constitue le parfait exemple.

Ce que ne comprend visiblement pas le locataire de la Maison-Blanche, c'est que ni la Chine ni la Russie ne sont impressionnées par ses gesticulations. Assurés l'un comme l'autre de rester aux commandes de leur Etat alors que Donald Trump va devoir très vite se battre pour rester à la Maison-Blanche quatre ans de plus comme l'exige la Constitution américaine, Vladimir Poutine et Xi Jinping

ne se laisseront certainement pas intimider. Ils chercheront par tous les moyens à affaiblir leur adversaire - ce qui ne sera sans doute pas très difficile pour Vladimir Poutine en raison des soupçons de connivence avec Moscou qui planent sur la campagne présidentielle du successeur de Barack Obama – et, surtout, ils affirmeront haut et fort leur volonté de remettre en question la position dominante des Etats-Unis sur la scène internationale.

Il se pourrait bien, si ce qui précède est confirmé par les événements, que l'on assiste dans les mois à venir à un rapprochement spectaculaire entre la Chine et la Russie qui aurait pour but de rééquilibrer définitivement en leur faveur la gouvernance mondiale et de saper la prééminence des Etats-Unis. Tout indique en somme que nous entrons dans une ère nouvelle dont le pire comme le meilleur peuvent sortir.

Jean-Paul Pigasse